

---

## Éducation

---

En 2003, les salles de classe étaient surchargées, les bâtiments s'effondraient et les enseignants étaient épuisés, ce qui faisait du tort à nos enfants et petits-enfants. Nos élèves perdaient bien trop de jours d'apprentissage du fait de grèves et de troubles sociaux et le chaos régnant faisait porter l'attention sur tout autre chose que leur apprentissage. Les inscriptions dans des écoles privées étaient en hausse, car les parents perdaient confiance dans nos écoles à financement public. Lorsque nous avons formé un gouvernement, nous nous sommes mis à travailler ensemble. Depuis, l'Ontario n'a plus perdu un seul jour d'école à cause de grèves du personnel enseignant à temps plein. Nous avons réduit la taille des classes, amélioré les résultats obtenus aux tests et le taux d'obtention de diplôme, augmenté le nombre de places au niveau postsecondaire et créé de nouveaux programmes pour mobiliser les élèves jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme. En outre, les maternelles et jardins d'enfants à temps plein assurent à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie.

La chose la plus importante que nous pouvons faire pour disposer d'une main-d'œuvre hautement compétitive et pour garantir à nos enfants une vie riche, pleine et heureuse est d'investir dans leurs compétences et leur éducation. Voilà pourquoi nous cherchons à :

- mettre en place des maternelles et des jardins d'enfants à temps plein dans toutes nos écoles d'ici 2014;
- augmenter le nombre d'élèves de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année respectant les normes de l'Ontario en matière de lecture, d'écriture et de mathématiques pour qu'il atteigne 75 %;
- porter le taux de diplômés à 85 %;
- faire passer le nombre d'Ontariens et d'Ontariennes ayant suivi des études postsecondaires à 70 %.

Ensemble, nous avons créé un système d'éducation qui constitue un modèle pour les autres pays du monde. Nous avons parcouru du chemin, mais il reste encore beaucoup à faire.

### Écoles élémentaires et secondaires

Le succès économique de l'Ontario dépend d'un système d'éducation financé par les deniers publics qui soit fort. Cela signifie qu'il faut investir dans les compétences et l'éducation et aider les élèves à réaliser leur plein potentiel, et ce, dès la maternelle et le jardin d'enfants. Depuis 2003, les résultats aux tests sont en hausse, les effectifs des classes diminuent et les taux d'obtention de diplôme ne cessent de croître.

## Maternelle et du jardin d'enfants à temps plein

Depuis septembre 2010, environ 35 000 enfants âgés de quatre et cinq ans inscrits dans près de 600 écoles ont pu profiter de journées entières dédiées à l'apprentissage et au jeu.

La maternelle et le jardin d'enfants à temps plein aident les familles en :

- offrant à nos élèves les plus jeunes le meilleur départ possible dans la vie, tant au niveau scolaire que social;
- permettant aux familles de faire des économies, puisqu'elles n'ont pas à payer la garderie pendant l'année scolaire;
- aidant un nombre plus important d'enfants à sortir de la pauvreté;
- aidant les parents surchargés à équilibrer leur vie familiale et leur vie professionnelle.

En septembre 2011, 200 écoles supplémentaires offriront le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, nombre qui augmentera chaque année. D'ici 2014, nous prévoyons avoir mis en place des programmes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein dans toutes les écoles élémentaires.

## Effectif des classes

Les élèves qui se trouvent dans des classes réduites reçoivent plus d'attention personnelle de la part des enseignants et des autres membres du corps éducatif, ce qui contribue à améliorer leur niveau de littératie et de numératie et leurs chances de réussir. En 2010–2011, les classes ont un effectif réduit :

- 90 % des classes au primaire comptent 20 élèves ou moins, alors qu'il ne s'agissait que de 31 % en 2003–2004;
- 100 % des classes au primaire comptent 23 élèves ou moins, alors qu'il ne s'agissait que de 64 % en 2003–2004.

Notre nouveau programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein n'est pas inclus dans le calcul des effectifs des premières années. Dans le cadre de ce programme, ces classes diffèrent car elles sont dotées de deux éducateurs, soit un enseignant et un éducateur spécialisé en petite enfance qui sont présents en même temps dans la classe. Lorsqu'une classe de maternelle ou de jardin d'enfants a 15 élèves ou moins, seul l'enseignant est requis dans la classe.

*Le saviez-vous?*

– Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 a classé les élèves de l'Ontario parmi les 10 premiers territoires au monde, en lecture.

*Le saviez-vous?*

– Nous finançons 12 350 emplois d'enseignants de plus que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2003.

## Résultats aux tests

Résultats de l'évaluation 2009–2010 de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) :

- Les élèves de l'Ontario ont obtenu des résultats comptant parmi les meilleurs au monde dans le cadre du test du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 administré à l'échelle internationale par l'OCDE.
- 68 % des élèves de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année atteignent, voire surpassent la norme provinciale (moyenne de B), soit une hausse de 14 points de pourcentage par rapport au taux de 54 % obtenu en 2002–2003.
- Plus de 50 000 élèves supplémentaires de 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année atteignent, voire surpassent la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques par rapport à 2002–2003.

## Réussite des élèves

Nous aidons les élèves de 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année à personnaliser leur formation en fonction de leurs points forts, de leurs objectifs et de leurs intérêts. Voici certains des programmes mis en place :

- **Majeure haute spécialisation** : ce programme permet aux élèves de se concentrer sur un projet de carrière en associant cours offerts en salle de classe, expériences sur le lieu de travail et certifications de l'industrie. En 2010-2011, environ 28 000 élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année ont participé à 18 majeures, entre autres l'aviation et l'aérospatiale, l'environnement et la justice. En 2011-2012, 34 000 élèves inscrits dans plus de 600 écoles secondaires vont participer à ce programme.
- **Apprentissage électronique** : ce programme offre aux élèves des cours en ligne et permet aux enseignants de partager des ressources dans toute la province.
- **Programme à double reconnaissance de crédit** : les crédits comptent pour le diplôme d'études secondaires, mais aussi pour le certificat collégial, le diplôme ou le certificat d'apprentissage. En 2010–2011, 12 800 élèves y ont participé.

- **Éducation coopérative** : ce programme permet aux élèves de comptabiliser un apprentissage pratique pour deux crédits obligatoires d'école secondaire.

En outre, nous aidons les élèves qui sont en difficulté à l'école secondaire à revenir sur le droit chemin pour obtenir leur diplôme.

- Chaque conseil scolaire possède un leader pour la réussite des élèves qui travaille directement avec les directeurs et directrices d'école afin d'améliorer les taux d'obtention de diplôme.
- Des équipes pour la réussite des élèves fournissent un soutien et une attention supplémentaires aux élèves qui en ont besoin dans toutes les écoles secondaires.
- En moyenne, chaque école secondaire compte un enseignant pour la réussite des élèves.
- Pendant l'année scolaire 2010–2011, 85 écoles secondaires ont participé à l'Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves afin d'aider à renforcer le leadership et à améliorer les résultats des élèves.

*Le saviez-vous?*

– De l'aide aux devoirs en ligne est disponible gratuitement pour tout élève qui le souhaite à l'adresse :

<http://www.edu.gov.on.ca/apprentissageelectronique/homework.html>

### **Taux d'obtention de diplôme**

En collaboration avec les élèves, les parents et les éducateurs et éducatrices, la **Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans** a permis de faire passer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de 68 % en 2003–2004 à 81 % en 2009–2010.

Cela signifie qu'environ 72 000 élèves de plus ont obtenu leur diplôme par rapport au chiffre qui aurait été constaté si le taux était resté identique à celui de 2003–2004.

### **Collèges, universités et stages d'apprentissage**

Tous les étudiants ontariens qualifiés qui souhaitent aller au collège ou à l'université trouveront une place.

En Ontario, 64 % des adultes ont d'ores et déjà achevé leurs études postsecondaires. Il s'agit d'un taux supérieur à celui obtenu dans tous les autres pays de l'OCDE, de 20 points de pourcentage par rapport aux États-Unis et deux fois plus élevé que celui du Royaume-Uni. Ces pays s'emploient intensivement à rattraper leur retard et c'est pourquoi nous allons viser encore plus haut. Notre nouvel objectif est fixé à 70 %, car, selon les experts, sept des 10 nouveaux emplois créés vont nécessiter une éducation ou une formation postsecondaire.

*Le saviez-vous?*

*– Les universités ont accru le taux d'obtention de diplôme, lequel est passé de 73 % en 2002-2003 à 79 % en 2009-2010. Les collèges ont eux aussi amélioré leur taux, passant de 57 % à 64 %.*

## Apprentissage

Les travailleurs qualifiés sont en forte demande dans bon nombre de secteurs industriels. Devenir un apprenti peut être une première étape importante dans l'acquisition de nouvelles compétences et dans la préparation à une nouvelle carrière intéressante.

À l'heure actuelle, près de 120 000 [apprentis](#) apprennent un métier en Ontario, soit près de 60 000 de plus qu'en 2002-2003.

Les inscriptions annuelles aux programmes d'apprentissage ont augmenté entre 2002–2003 et 2010–2011, passant respectivement de 17 100 à 29 000. Le nombre de nouvelles inscriptions ne va pas cesser de croître et nous assurerons simultanément un soutien pour aider les apprentis à mener à bien leur formation.

Nous avons également établi l'[Ordre des métiers de l'Ontario](#) en vue de moderniser le système d'apprentissage et des métiers spécialisés dans la province.

## Plus de places

En 2010–2011, environ 200 000 élèves de plus qu'en 2002–2003, dont 60 000 apprentis supplémentaires, suivent un enseignement.

D'ici à 2011–2012, 15 000 nouvelles places auront été créées depuis 2002–2003.

La croissance du nombre d'inscriptions au collège et à l'université au cours de la décennie précédente a été cinq fois supérieure au niveau de croissance enregistrée dans les années 1990.

Nous créerons, d'ici à 2011–2012, 260 nouvelles places en première année de médecine, soit une hausse de 38 % par rapport à 2003. Nous avons ouvert la première nouvelle école de médecine au Canada depuis 30 ans, l'École de médecine du Nord de

L'Ontario, et cette année, 60 % de ses diplômés ont choisi de s'inscrire dans des programmes de médecine familiale.

*Le saviez-vous?*

– En 2011, nous avons investi 73,7 millions de dollars sur cinq ans pour faciliter la [reconnaissance de crédits](#) entre les établissements postsecondaires.

## Modernisation des installations

Nos étudiants méritent de disposer des meilleures installations et infrastructures pour les aider dans leur apprentissage. Nous allons agrandir, réparer et moderniser les installations dans nos collèges et universités, stimulant ainsi notre capacité en matière de formation professionnelle et de recherche de longue durée.

Les investissements incluent :

- 100 places supplémentaires dans les écoles de médecine;
- 12 établissements collégiaux de formation professionnelle;
- 22 projets d'immobilisations majeurs pour des universités;
- réfection des installations dans les collèges et universités de l'ensemble de la province;
- 49 projets en partenariat avec le gouvernement fédéral en vertu du [Programme d'infrastructure du savoir](#).

## Aide aux étudiants

L'Ontario possède l'un des programmes d'aide financière aux étudiants les plus généreux du pays. En 2010–2011, près de 210 000 étudiants ont bénéficié des améliorations à l'aide financière introduites depuis 2004–2005.

En 2010–2011, nous avons également augmenté et modernisé le [Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario \(RAFEO\)](#).

Les modifications apportées à l'aide financière aux étudiants et étudiantes sont les suivantes :

- les plafonds des prêts pour les étudiants sont passés à 360 \$ par semaine pour les célibataires et l'exemption liée au revenu a été multipliée par deux, afin que les étudiants puissent conserver jusqu'à 103 \$ par semaine de gains provenant d'emplois à temps partiel;

- le nombre de subventions disponibles pour les étudiants a plus que triplé – plus de 143 000 étudiants, soit un étudiant sur quatre, reçoivent des subventions non remboursables;
- les subventions représentent jusqu'à 61 cents de chaque dollar provincial accordé aux étudiants, alors qu'il ne s'agissait que de 44 cents en 2003-2004;
- pour les prêts accordés en 2010-2011, la [Subvention d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario](#) fixera une limite de 7 300 \$ de dette remboursable annuellement pour une année universitaire de deux trimestres.
- les étudiants peuvent désormais faire une demande auprès du RAFEO trois mois plus tôt.

Le nombre d'étudiants de collèges et d'universités de l'Ontario admissibles au RAFEO a augmenté de 56 % par rapport à 2003–2004 et l'inscription au collège et à l'université a dans le même temps augmenté de 19 %.

Le taux d'interruption de remboursement des prêts d'études a baissé de 8 % en 2009 et a atteint son niveau le plus bas depuis que la province a commencé à le consigner en 1997, année où il se situait à 23,5 %.

Nous avons élargi la [Subvention ontarienne pour l'accès aux études](#) en doublant le seuil d'admissibilité relatif au revenu familial à 80 000 \$ afin d'aider quelque 58 000 étudiants à payer leurs frais de scolarité en 2009–2010.

Nous avons plafonné les hausses des frais de scolarité – après avoir gelé ces derniers pendant les deux dernières années – à une moyenne de 5 % par an.

En 2009–2010, nous sommes venus en aide à environ 2 000 étudiants et étudiantes de première génération en leur accordant des bourses pour surmonter les obstacles financiers.

Depuis 2008, les étudiants admissibles qui sont partis de chez eux pour faire des études reçoivent une [subvention annuelle de 300 \\$](#) afin de faciliter leur retour à la maison pour rendre visite à leur famille. Pour être admissible à ces subventions, l'étudiant doit résider dans une région rurale ou une collectivité du Nord située à plus de 80 kilomètres du collège ou de l'université les plus proches et doit respecter les critères du RAFEO. Les étudiants qui vivent chez eux et [font la navette régulièrement](#) entre leur lieu de vie et leur lieu d'études ont reçu un maximum de 500 \$ par trimestre.

#### *Le saviez-vous?*

*– Les étudiants universitaires à charge de familles à revenu moyen peuvent recevoir une aide financière pouvant aller jusqu'à 12 300 \$ en 2010–2011, comparativement à 4 300 \$ en 2003–2004. L'aide offerte aux étudiants universitaires à charge de familles à faible revenu peut atteindre 12 900 \$ en 2010–2011, comparativement à 9 400 \$ en 2003–2004.*

## Étudiants internationaux

Notre plan va permettre d'accroître le nombre d'inscriptions des étudiants internationaux de 50 % en cinq ans, tout en garantissant des places pour les étudiants ontariens qualifiés. La contribution des étudiants étrangers va renforcer nos écoles et créer un plus grand nombre d'emplois en Ontario.

Voici quelques exemples des efforts que nous avons actuellement entrepris :

- missions du premier ministre dans les marchés mondiaux clés, comme l'Inde et la Chine;
- soutien en matière de recrutement lors d'événements dans des marchés ciblés, comme l'Inde, la Chine, la Corée du Sud, l'Arabie Saoudite, le Brésil et la Turquie;
- 5 300 bourses d'études décernées entre 2006-2007 et 2010-2011 pour partir à l'étranger, afin que les jeunes Ontariens et Ontariennes deviennent des ambassadeurs internationaux et des recruteurs naturels à l'échelle mondiale;
- annonce du nouveau [Programme de bourses ontariennes d'études Trillium](#) afin d'attirer les meilleurs doctorants internationaux pour qu'ils viennent étudier en Ontario;
- renforcement du soutien accordé aux programmes d'échange universitaire de l'Ontario avec la Chine, l'Inde, l'Allemagne et la France;
- annonce récente de l'extension du parrainage pour le [programme de bourses MITACS Globalink](#) en 2011;
- élargissement du [Programme des candidats de l'Ontario](#) pour inclure les étudiants de maîtrise et de doctorat d'une université de l'Ontario à partir de juin 2010;
- collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces sur les questions comme la facilitation des procédures de visa d'étudiant, la stratégie de marque du Canada et la coordination lors de foires de recrutement.

## Formation

Ensemble, nous sommes en train de créer un Ontario encore plus ouvert aux nouvelles idées, aux nouvelles personnes, aux nouveaux investissements et aux nouveaux liens commerciaux, non seulement pour remplacer les anciens emplois qui ont disparu, mais aussi pour créer les nouveaux emplois dont nous aurons besoin. Les Ontariens et les Ontariennes veillent à accorder leurs compétences à ces possibilités, que ce soit par le recyclage, le renouvellement de certifications ou un nouvel emploi. Notre population est notre principal atout sur le plan économique.

## Emploi Ontario

Les services d'emploi et de formation d'[Emploi Ontario](#) rejoignent chaque année plus d'un million de clients par an.

Au cours des deux dernières années, un financement additionnel a été versé afin de répondre à la demande croissante de ces services due à la récession mondiale.

Le budget 2011 de l'Ontario prévoit des fonds supplémentaires pour deux programmes importants qui soutiennent les possibilités de formation et proposent des expériences professionnelles afin d'aider les Ontariens et Ontariennes à améliorer leurs connaissances et leurs compétences :

- programmes de littératie et de compétences de base;
- stratégie Emplois d'été Ontario qui aide plus de 100 000 étudiants à accéder à des emplois et à des services pendant l'été.

## Deuxième carrière

Le programme [Deuxième Carrière](#) offre aux travailleurs qui ont été licenciés une formation d'une durée maximale de deux ans pour les aider à trouver un emploi dans des secteurs florissants de l'économie.

Plus de 44 000 clients se sont inscrits pour obtenir une formation financée par le programme Deuxième carrière. Environ 74 % des participants interrogés ont trouvé un emploi dans l'année qui a suivi leur formation professionnelle.

## Emplois d'été

Nous aidons plus de 100 000 étudiants à accéder à des emplois et à des services pendant l'été. La stratégie Emplois d'été Ontario inclut des ressources ciblées pour la jeunesse des quartiers défavorisés.

Le [site Web sur la stratégie Emplois d'été Ontario](#) d'Emploi Ontario permet aux étudiants :

- de trouver des listes d'emplois;
- de rechercher un emploi par le biais des organismes d'[Emploi Ontario](#);
- d'obtenir de l'aide pour améliorer leurs compétences pour se vendre et rédiger leur curriculum vitae;
- d'apprendre comment commencer leur propre [entreprise d'été](#);
- de postuler pour un emploi au [gouvernement de l'Ontario](#).

Les employeurs sont également encouragés à embaucher des étudiants et à fournir des formations pratiques à la main-d'œuvre de demain grâce à une [incitation à l'embauche de 2 \\$ l'heure](#).

Les programmes et les services d'Emplois d'été Ontario sont ouverts à tous les élèves et les étudiants âgés de 15 à 30 ans qui prévoient poursuivre leurs études à la rentrée de l'automne.

### **Professionnels formés à l'étranger**

Depuis 2003, nous avons investi dans des programmes et des services, aux quatre coins de la province, pour aider plus de 41 000 nouveaux arrivants à s'installer, à suivre des cours de langue et à se préparer au marché du travail ou à obtenir un permis d'exercice dans le cadre de plus de 220 programmes de formation relais portant sur plus de 100 professions et métiers.

Nous avons adopté la [Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées](#) et créé le [Bureau du commissaire à l'équité](#) pour assurer un processus équitable et transparent en ce qui concerne l'obtention d'une autorisation ou d'un permis d'exercice de 40 professions réglementées.

Le financement pour soutenir le recyclage des diplômés internationaux en médecine est de cinq fois supérieur à ce qu'il correspondait en 2003, ce qui signifie que 1 065 diplômés internationaux en médecine supplémentaires exercent désormais en Ontario depuis 2009.

*Le saviez-vous?*

*– L'Ontario offre un plus grand nombre de postes de formation et d'évaluations pour les diplômés internationaux en médecine que toutes les autres provinces ensemble.*

## **Économie et familles**

---

La récession mondiale a durement frappé les économies du monde entier. Nous avons travaillé avec les Ontariennes et les Ontariens lorsque d'autres les auraient laissés tomber. Nous avons fait face à la tempête et ensemble, nous y avons survécu. L'économie ontarienne a recommencé à créer des emplois et à croître.

Quel que soit le secteur à l'étude, les entreprises font face aux mêmes types de défis. Voilà pourquoi nos réformes fiscales sont si importantes. Nous prenons les mesures qui s'imposent pour que l'Ontario soit plus attrayant pour les investisseurs, et les entreprises ontariennes s'en portent mieux.

## Plan fiscal favorisant la création d'emplois et la croissance

Nous comptons instaurer un climat permettant aux entreprises de prospérer, de créer des emplois et de concevoir de nouveaux produits innovateurs destinés au marché mondial.

### TVH

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'Ontario a adopté une [taxe de vente harmonisée](#) (TVH) unique dans le but d'aider les entreprises à être plus concurrentielles et à créer des emplois.

La TVH a éliminé les taxes de vente cachées pour la plupart des entreprises. En raison de l'adoption de la TVH, d'autres réductions d'impôts consenties aux entreprises et de mesures supplémentaires, l'Ontario est maintenant l'une des économies les plus attractives pour les investisseurs parmi les pays industrialisés.

L'adoption de la TVH a également permis d'éliminer plus de 5 000 pages de règles, de procédures d'exploitation et de règlements désuets. Les entreprises consacreront par conséquent moins de temps à remplir des formulaires et davantage de temps à créer des emplois.

Étant donné que le gouvernement fédéral perçoit maintenant la taxe de vente pour l'Ontario, les contribuables économiseront environ 100 millions de dollars par année d'ici 2014-2015. La TVH permettra également aux entreprises d'économiser plus de 500 millions de dollars en frais administratifs.

Au total, quelque 83 % des produits et des services achetés par les consommateurs n'ont pas été frappés d'une nouvelle taxe.

Dans le but de fournir des allègements fiscaux, nous avons également prévu l'exonération au point de vente de la portion provinciale de la taxe de vente harmonisée visant les produits dont ont particulièrement besoin les familles :

- Couches et produits d'hygiène féminine
- Vêtements et chaussures pour enfants
- Sièges d'auto d'enfants et sièges d'appoint
- Livres (y compris les livres parlés)
- Aliments préparés et boissons admissibles coûtant 4 \$ ou moins
- Journaux (support papier)

Une [étude menée](#) par le professeur Michael Smart estime que durant les six premiers mois d'application de la TVH, les entreprises ont fait bénéficier les consommateurs, sous la forme de prix plus bas, de près des deux tiers des économies réalisées au titre du paiement de la taxe de vente.

*Le saviez-vous?*

– Plus de 150 pays et cinq autres provinces canadiennes imposent une taxe sur la valeur ajoutée comme la TVH.

## **Impôts sur le revenu**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, 93 % des contribuables ontariens paient moins d'impôt sur le revenu en raison de l'inclusion d'une réduction de l'impôt sur le revenu personnel à notre train de réformes fiscales.

Le taux général d'imposition des sociétés est passé de 14 % à 12 % le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et passera à 11,5 % le 1<sup>er</sup> juillet 2011. D'ici 2013, ce taux passera à 10 %.

Les réductions dans le taux d'imposition des sociétés et l'impôt sur le capital en vigueur en Ontario ainsi que la taxe de vente harmonisée aideront à réduire de moitié le taux d'imposition effectif. Cette mesure encouragera les entreprises à investir et à créer des emplois en Ontario.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, nous avons éliminé l'impôt sur le capital frappant toutes les sociétés.

*Le saviez-vous?*

– Les familles ontariennes économisent en moyenne 355 \$ en impôt sur le revenu.

## **Crédits d'impôt pour les familles**

### Crédit de taxe de vente de l'Ontario

- Pour aider les familles ontariennes à faible et à moyen revenu, nous avons institué un crédit d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 260 \$ par adulte et enfant. Les célibataires ontariens sont aussi admissibles à ce crédit.

### Prestation ontarienne de transition au titre de la taxe de vente

- Trois paiements de jusqu'à 300 \$ pour les célibataires et de jusqu'à 1 000 \$ pour les familles et les parents chefs de famille monoparentale.
- Les paiements ont été versés en juin 2010, décembre 2010 et juin 2011.

### Crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers

- Crédit destiné aux propriétaires de maison ou aux locataires à faible et à moyen revenu dont la résidence principale est située en Ontario.
- Versement de jusqu'à 900 \$ en 2010 pour aider les bénéficiaires à payer leurs impôts fonciers et la taxe de vente sur l'énergie.
- Les personnes âgées admissibles à ce crédit ont touché jusqu'à 1 025 \$ en 2010.

### Crédit d'impôt pour les activités des enfants

- Compense pour le coût des activités bonnes pour la santé physique et mentale (p. ex. sports ou leçons de musique).
- Plus de 1,8 million d'enfants profitent d'un crédit maximal de 50 \$ (ou 100 \$ dans le cas d'un enfant handicapé).

### Crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario

- Crédit destiné aux propriétaires de maison ou aux locataires à faible et à moyen revenu dont la résidence principale est située dans le Nord de l'Ontario et qui vise à les aider à payer les coûts d'énergie plus élevés dans leur région.
- Les familles ont reçu jusqu'à 200 \$ pour les aider à payer les coûts d'énergie en 2010 et les célibataires, jusqu'à 130 \$.

#### *Le saviez-vous?*

– À compter de septembre 2011, un programme de littératie financière sera offert aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année pour les aider à faire des choix éclairés et à prendre de bonnes décisions à l'égard de l'utilisation et de la gestion de l'argent.

### Propriétaires de maison et propriétaires fonciers

Les nouvelles maisons de tous les prix qui sont achetées comme résidences principales donnent droit à un rabais de jusqu'à 24 000 \$. Ce rabais vise à faire en sorte que les nouvelles maisons de moins de 400 000 \$ ne soient pas assujetties à des taxes plus élevées qu'elles ne l'auraient été aux termes de l'ancienne taxe de vente au détail qui était incluse au prix de vente.

Les acheteurs d'une première maison ont droit à un rabais sur la taxe sur les transferts fonciers pouvant aller jusqu'à 2 000 \$.

### Industries du divertissement et de la création

Les industries ontariennes du divertissement et de la création comprennent les entreprises qui produisent avec grand succès des films et des vidéos, de la musique, du théâtre commercial, des livres et des revues ainsi que des médias numériques interactifs. Ces industries sont bien placées pour tirer parti de la croissance mondiale dans ces nouveaux produits et services et pour créer des emplois fondés sur le savoir.

## Soutien pour les industries de la création

Nous offrons du financement ciblé ainsi que des incitatifs fiscaux pour soutenir le développement du contenu créatif et pour aider à créer des emplois dans ces nouvelles industries prometteuses.

En 2010, l'Ontario a offert des [crédits d'impôt](#) dans le but de soutenir le secteur du divertissement et de la création, y compris l'industrie cinématographique et télévisuelle.

En 2009, nous avons relevé bon nombre de ces crédits d'impôt pour les médias, y compris le [crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production](#), lequel ne s'applique plus seulement aux frais de main-d'œuvre, mais aussi à tous les coûts de production admissibles.

*Le saviez-vous?*

*– Depuis 2003, l'emploi dans les industries ontariennes du divertissement et de la création a cru plus rapidement que dans l'ensemble de l'économie. Le secteur employait quelque 304 000 Ontariennes et Ontariens en 2010, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2003, ou 39 000 emplois bien rémunérés.*

## Arts et culture

Depuis 2003, l'Ontario a investi 4,1 milliards de dollars dans le secteur de la culture pour appuyer les organisations artistiques ainsi que les bibliothèques, y compris le :

- [Musée royal de l'Ontario](#)
- [Musée des beaux-arts de l'Ontario](#)
- [Toronto Reference Library](#)
- [Festival Luminato de Toronto](#)
- [Canadian Film Centre](#)

En 2010, nous avons créé le [Fonds d'investissement dans les arts](#) qui distribuera 27 millions de dollars sur trois ans aux groupes artistiques sans but lucratif par l'entremise du [Conseil des arts de l'Ontario](#).

Nous avons annoncé la mise en place d'un nouveau Fonds pour les immobilisations communautaires pour financer les projets d'infrastructure mis en œuvre par des organismes de bienfaisance enregistrés et par des sociétés sans but lucratif qui offrent des services à diverses communautés culturelles.

En 2010, nous avons annoncé un investissement sur trois ans dans le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario pour aider les organismes culturels et patrimoniaux sans but lucratif à promouvoir et à tenir des manifestations originales qui attirent de nouveaux auditoires.

Depuis 2003, nous avons investi plus de 186 millions de dollars pour appuyer l'organisation de festivals et de manifestations en Ontario. Cet investissement comporte la somme de 57 millions de dollars qui sera répartie par l'entremise de [Fêtons l'Ontario](#).

Le budget de 2011 annonçait l'affectation, à compter de 2011, de 6,5 millions de dollars de plus au titre du financement continu de Fêtons l'Ontario, financement destiné à promouvoir les festivals et les manifestations organisés en Ontario. Cela porte le soutien annuel à ce secteur à 20 millions de dollars — 8 millions de dollars de plus qu'en 2010.

## Tourisme

Pour promouvoir l'Ontario comme une destination de choix, en collaboration avec les [organismes touristiques régionaux](#), nous avons réparti la province en 13 nouvelles régions touristiques dans le but de renforcer l'industrie et de la rendre plus concurrentielle.

Au cours de la dernière année, plus de 60 projets touristiques ont été menés dans les nouvelles régions touristiques.

En 2011, le [Centre des congrès d'Ottawa](#) nouvellement réaménagé, a ouvert ses portes grâce en partie à une aide financière de la province.

- Plus de 90 congrès doivent avoir lieu au Centre des congrès d'Ottawa au cours des cinq prochaines années, ce qui générera 240 millions de dollars en retombées économiques.
- Jusqu'ici, près de 3 400 emplois ont été créés.

En 2011, le [Scotiabank Convention Centre](#) à Niagara Falls a également ouvert ses portes. La province a investi 35 millions de dollars dans la construction du centre.

- Des réservations en vue de la tenue de quarante congrès et conférences ont été faites au nouveau Scotiabank Convention Centre à Niagara Falls, ce qui représente au total 32 000 nuits d'hôtel.

## Faire des affaires en Ontario

Nous nous employons à faire de l'Ontario l'endroit idéal où créer une entreprise. La province offre des crédits d'impôt, des incitatifs et une main-d'œuvre sans pareil aux entrepreneurs, et tout cela crée des emplois dans des secteurs nouveaux et émergents.

## Soutien pour les investissements et les emplois

Nous avons accordé un important soutien aux entreprises pour les inciter à investir en Ontario. Bien que le secteur privé ait ralenti ses dépenses en raison de la récession, le soutien gouvernemental direct a favorisé les investissements de nouveaux capitaux ainsi que la création d'emplois dans des secteurs en croissance. Au mois de mai 2011, voici la ventilation des mesures que nous avons prises :

- Nous avons annoncé l'octroi d'une aide financière pour la mise en œuvre de 36 projets dans le cadre du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents. Cet investissement de 754 millions de dollars a à son tour incité l'industrie à investir dans ces projets 4,2 milliards de dollars, créant ainsi 9 184 emplois spécialisés.
- Depuis le lancement de la Stratégie d'investissement dans le secteur de la fabrication de pointe, nous nous sommes engagés à consentir des prêts de plus de 189 millions de dollars en vue de la mise en œuvre de projets novateurs dans 27 collectivités. Cet investissement a entraîné à son tour de nouveaux investissements de 1,2 milliard de dollars et a créé plus de 5 600 emplois.
- Depuis le lancement du [Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques](#) le 4 juin 2010, nous avons annoncé l'octroi d'une aide financière de plus de 105,4 millions de dollars (63 millions de dollars en subventions et 42,4 millions de dollars en prêts). Cet investissement a incité l'industrie à investir au total 1,5 milliard de dollars et a créé plus de 2 600 emplois spécialisés.
- En 2010, nous avons accordé plus de 465 millions de dollars en incitatifs aux entreprises ontariennes au titre de la recherche-développement. Ces incitatifs fiscaux aident les entreprises à mettre au point des technologies, des produits et des services de pointe que le monde entier veut acheter.
- Au cours de la pire récession que nous ayons connue depuis une génération, nous avons investi 4,8 milliards de dollars pour soutenir l'industrie ontarienne de l'automobile — et cette décision a été bénéfique pour la province. Cet investissement a permis de préserver quelque 85 000 emplois directs dans le secteur de l'automobile en Ontario ainsi que 400 000 emplois indirects dans d'autres secteurs. Depuis la restructuration du secteur en juin 2009, plus de 8 000 emplois ont été créés dans l'industrie ontarienne de l'automobile.

### **Petites et moyennes entreprises**

En 2010–2011, notre réseau de [centres d'encadrement des petits entrepreneurs](#) (CEPE) a aidé à monter 11 500 nouvelles entreprises et à agrandir 1 800 entreprises existantes, ce qui a créé 14 200 nouveaux emplois.

Le réseau ontarien de 57 CEPE, en partenariat avec les municipalités, offre aux entrepreneurs les outils dont ils ont besoin pour monter et faire croître leurs entreprises — des outils comme des consultations gratuites avec des conseillers commerciaux compétents, l'accès aux entreprises à l'internet et à des ordinateurs à des fins de recherche et de planification et l'examen de leur plan d'entreprise. En 2010–2011, les CEPE ont donné plus de 28 000 consultations de personne à personne.

Les [services consultatifs d'affaires](#) ont pour mission d'aider les petites et moyennes entreprises innovatrices à croître dans la province et à l'étranger. Nous comptons 12 bureaux régionaux répartis dans le Sud de l'Ontario et ceux-ci ont offert 1 600 consultations.

Le [Guide des programmes à l'intention des entreprises de l'Ontario](#) est un répertoire où l'on trouve en un seul endroit la description de plus de 60 programmes et services de soutien destinés aux entreprises.

[ServiceOntario](#), en collaboration avec Industrie Canada, a lancé une nouvelle [Ligne Info-Entreprises](#) pour que vous puissiez facilement trouver l'information dont vous avez besoin. La ligne gratuite dirige les personnes qui appellent vers les 12 programmes gouvernementaux fédéraux et provinciaux les plus fréquemment demandés. Les agents peuvent aussi diriger ceux qui appellent vers 70 autres programmes offerts par tous les paliers de gouvernement, ce qui représente 160 numéros de téléphone et des centaines de services.

### **Aide fiscale pour la formation**

Nous avons réduit l'impôt scolaire applicable aux entreprises de 540 millions de dollars sur sept ans.

Nous accélérons les réductions de [l'impôt scolaire applicable aux entreprises](#) dans le Nord de l'Ontario pour que les entreprises de cette région bénéficient de la réduction totale quatre années plus tôt que prévu.

En 2009, le gouvernement de l'Ontario a apporté des améliorations au [crédit d'impôt pour la formation en apprentissage](#) (CIFA) pour aider les employeurs qui acceptent des apprentis dans les métiers spécialisés. Ces améliorations comprennent :

- Le relèvement du CIFA qui sera désormais de 35 % au lieu de 25 %.
- Le relèvement du CIFA pour les petites entreprises qui sera désormais de 45 % au lieu de 30 %.
- Le relèvement du crédit d'impôt maximal qui sera désormais de 10 000 \$ au lieu de 5 000 \$.
- L'élargissement de la portée du CIFA qui s'appliquera désormais aux salaires et aux traitements payés au cours des 48 premiers mois d'un programme d'apprentissage au lieu des 36 premiers mois.

- L'octroi au CIFA du statut d'incitatif fiscal permanent.

En 2009, le **Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative** (CIEC), un crédit d'impôt offert aux entreprises et qui vise les salaires et les traitements versés aux étudiants qui font un stage dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative, a été porté de 10 % à 25 %. Pour les petites entreprises, le CIEC est passé de 15 % à 30 %. Le crédit d'impôt maximal par étudiant faisant un stage dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative a également été porté de 1 000 \$ à 3 000 \$.

En 2010, grâce aux CIFA et CIEC, les entreprises ont obtenu 145 millions de dollars en incitatifs fiscaux aux fins de formation et d'éducation des apprentis.

### **Investissements étrangers**

En 2010, pour la deuxième année d'affilée, le *Financial Times* de Londres a attribué la deuxième place à l'Ontario, tout de suite derrière la Californie, en Amérique du Nord comme récipiendaire d'investissements étrangers directs.

L'Ontario se classe bon premier en Amérique du Nord quand il s'agit de convertir les investissements étrangers en emplois, 11 210 nouveaux emplois ayant été créés à l'issue de projets d'investissements étrangers directs.

En 2007–2008, nous avons signé 42 ententes d'investissements internationaux qui ont contribué à créer ou à préserver 6 898 emplois. Les missions commerciales en Chine, en Inde et au Pakistan ont servi à appuyer la stratégie d'investissement. Ces missions ont donné lieu à la signature de plus de 70 accords en vue d'exploiter de nouvelles possibilités en matière de commerce, d'investissements et de formation.

En 2008–2009, nous avons signé 32 accords d'investissement internationaux qui ont contribué à créer ou à préserver 3 768 emplois.

En 2009–2010, nous avons attiré 42 accords d'investissement internationaux valant 1,3 milliard de dollars, investissements ayant contribué à créer ou à préserver 4 000 emplois. Les missions commerciales en Inde, en Israël et en Cisjordanie ont favorisé la signature de ces accords.

#### *Le saviez-vous?*

– *Le Financial Times de Londres a choisi Toronto comme l'une des deux villes nord-américaines les plus attrayantes pour les entreprises, l'autre ville étant New York.*

### **Mission en Inde en 2009**

Une délégation de hauts représentants de 27 entreprises du domaine de la production d'énergie propre ont participé à la mission en Inde dirigée par le premier ministre en décembre 2009.

Plus de 850 cadres d'entreprises indiennes ont rencontré nos délégués à New Delhi, Mumbai et Hyderabad, et plus de 350 rencontres de personne à personne ont été organisées dans le cadre de cette mission.

La mission a donné lieu à la signature d'ententes d'une valeur supérieure à 650 millions de dollars entre les délégués ontariens et leurs homologues indiens.

### **Mission au Moyen-Orient en 2010**

Le premier ministre et le ministre du Développement économique ont dirigé une mission en Israël à laquelle ont participé 41 délégués commerciaux représentant 35 entreprises et institutions du domaine des sciences de la vie. Les participants à la mission ont rencontré des dirigeants politiques et des chefs d'entreprise et ont discuté avec eux des possibilités de renforcement des liens existants entre l'Ontario et Israël. La mission a comporté une séance plénière, des activités de jumelage des entreprises, des tables rondes ainsi que des visites de terrain.

Le premier ministre s'est rendu en Cisjordanie et a préconisé le renforcement de la collaboration entre les institutions de Cisjordanie et de l'Ontario. La mission s'est terminée par une escale au Liban dans le but de renforcer notre relation commerciale bilatérale.

Plus de 120 réunions de personne à personne ont été organisées dans le cadre de cette mission. Plus de 250 chefs d'entreprise israéliens ont participé aux activités tenues au cours de celle-ci.

De multiples accords valant des millions de dollars en échanges commerciaux potentiels et en collaborations dans le domaine de la recherche ont été conclus entre des organismes ontariens et des partenaires israéliens. Donnons en exemple l'accord de 56 millions de dollars pour l'agrandissement de [l'usine de production de Teva Canada située à Stouffville](#), agrandissement qui sera rendu possible par une subvention de 6,5 millions de dollars accordée par le gouvernement de l'Ontario, laquelle créera 20 nouveaux emplois et permettra de préserver 182 emplois spécialisés.

### **Électricité**

Depuis des décennies, l'infrastructure de production de l'énergie de l'Ontario a été négligée. Ensemble, nous transformons ce défi en potentiel de croissance. En exploitant l'industrie des technologies propres, nous pouvons créer des emplois et devenir un chef de file dans un secteur émergent. En remplaçant les centrales produisant de l'électricité à partir de sources d'énergie polluante comme le charbon par

des centrales exploitant l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse, l'Ontario assainit l'air que nous respirons et fait des économies en soins de santé et en coûts environnementaux.

Notre plan à long terme en matière d'énergie comporte la reconstruction de 80 % de notre système au cours des 20 prochaines années. Nous prenons les mesures qui s'imposent pour que nos maisons, nos écoles, nos hôpitaux et notre économie disposent de l'électricité nécessaire.

## Énergie propre

L'Ontario ouvre la voie quand il s'agit de produire de l'énergie à partir de sources d'énergie propre et renouvelable. Nous créons de bons emplois dans de nouvelles industries intéressantes et nous bâtissons ainsi un avenir prometteur et propre pour nos enfants et nos petits-enfants tout en répondant aux besoins en énergie d'une économie en pleine croissance.

### Loi sur l'énergie verte

Nous avons accru notre capacité de production d'électricité de plus de 8 900 mégawatts, soit suffisamment d'énergie pour alimenter 4 millions de foyers ou une ville de la taille d'Ottawa. Cela comprend 2 000 mégawatts à partir de sources d'énergie durable et renouvelable.

La [Loi sur l'énergie verte](#) fait de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie verte. Nous encourageons la conservation d'énergie et la création d'emplois en :

- Appuyant et augmentant les investissements économiques pour construire une économie solide et propre, tout en créant du même coup 50 000 emplois d'ici la fin de 2012, dont 13 000 ont été créés jusqu'à ce jour.
- Augmentant l'utilisation que fait l'Ontario des sources d'énergie propre et renouvelable comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse et le biogaz.
- En protégeant mieux notre environnement, en luttant contre les changements climatiques et en créant un avenir plus sain pour les générations futures.

La Loi sur l'énergie verte repose sur le [Programme de tarifs de rachat garantis \(TRG\)](#), le programme le plus complet de toute l'Amérique du Nord. Ce programme suscite l'attention des investisseurs et des entrepreneurs du monde entier.

Nous avons signé ou offert plus de 21 000 contrats pour l'exécution de projets de production d'énergie propre de petite, de moyenne et de grande envergure qui créeront

plus de 20 000 bons emplois et près de 13 milliards d'investissements dans le secteur privé ainsi que des investissements dans l'industrie manufacturière.

*Le saviez-vous?*

– Grâce à la [Prestation ontarienne pour l'énergie propre](#), il en coûtera 10 % de moins en électricité aux consommateurs ontariens au cours des cinq prochaines années. Cela permettra aux familles d'économiser en moyenne environ 150 \$ par année.

*Le saviez-vous?*

– L'Ontario a économisé 1 700 mégawatts d'électricité depuis 2005, soit l'équivalent de l'électricité nécessaire pour alimenter un demi-million de foyers.

## Énergie solaire

Nous produisons de plus en plus d'énergie solaire. Les trois plus importantes centrales solaires au Canada se trouvent en Ontario :

1. Projet solaire d'Enbridge à Sarnia
2. Projet solaire d'EDF EN à Arnprior
3. First Light 1 de SkyPower et SunEdison, Stone Mills

L'Ontario peut compter sur une capacité solaire de 200 MW par année, soit l'électricité nécessaire pour alimenter plus de 30 000 foyers chaque année.

*Le saviez-vous?*

– Le projet solaire d'Enbridge à Sarnia est la plus importante centrale solaire PV au monde.

## Énergie éolienne

L'Ontario est le chef de file du Canada en matière d'[énergie éolienne](#). En 2003, l'Ontario comptait 10 turbines et, aujourd'hui, en compte plus de 900. Nos turbines peuvent produire suffisamment d'énergie pour répondre aux besoins en électricité moyens de plus de 350 000 foyers.

Les quatre principaux parcs éoliens au Canada sont situés en Ontario :

1. Melancthon I et II (Shelburne) – (133 turbines)
2. Wolf Island (Île Wolfe) – (86 turbines)
3. Prince (Sault-Sainte-Marie) – (126 turbines)
4. Enbridge Ontario A et B (Kincardine) – (110 turbines)

Nous collaborons avec les collèges pour former les futurs techniciens en maintenance éolienne. Le [Collège St. Lawrence](#) accepte quelque 80 apprentis dans divers métiers et

a formé 17 techniciens en maintenance éolienne en 2009-2010. Le Collège St. Clair est autorisé à offrir une formation de deux ans de technicien en maintenance éolienne à compter de septembre 2011.

*Le saviez-vous?*

– Depuis l'adoption de la Loi sur l'énergie verte, l'Ontario a créé plus de 13 000 emplois en énergie propre.

## Fermeture des centrales au charbon

Nous devons à nos enfants ainsi qu'à nous-mêmes d'assainir l'air que nous respirons. Il a été démontré que le charbon était à l'origine du brouillard, de l'asthme et autre problèmes respiratoires. C'est les raisons pour lesquelles l'Ontario ne comptera plus de centrales au charbon d'ici à 2014.

### 2014

Nous sommes en bonne voie d'être le premier endroit au monde et en Amérique du Nord à abandonner la [production d'électricité au moyen du charbon](#) en faveur de modes de production d'énergie propre et renouvelable.

Depuis octobre 2010, l'Ontario Power Generation a fermé deux des huit unités à la centrale de Nanticoke, située près de Simcoe, et deux des quatre unités à sa centrale de Lambton, près de Sarnia.

La quantité de charbon utilisée pour produire de l'électricité en 2011 était inférieure de 90 % à ce qu'elle était au début 2003.

*Le saviez-vous?*

– La fermeture des centrales au charbon économisera 3 milliards de dollars chaque année à notre système de soins de santé.

*Le saviez-vous?*

– L'élimination des émissions produites par les centrales au charbon se compare au retrait du parc automobile de 7 millions de véhicules.

## Énergie dans le Nord

Les résidents et les entreprises du Nord de l'Ontario ont tendance à payer plus cher pour leur énergie parce que les hivers sont plus longs et plus rigoureux dans cette région et parce que la clientèle y est moins importante. Voilà pourquoi nous avons mis en place des crédits qui compensent ces coûts plus élevés.

### **Crédit pour les coûts de l'énergie dans le Nord de l'Ontario**

Le nouveau [crédit pour les coûts de l'énergie dans le Nord de l'Ontario](#) aide les célibataires et les familles à faible et à moyen revenu à obtenir un crédit allant jusqu'à 130 \$ et 200 \$ respectivement par année. Plus de la moitié des habitants du Nord sont admissibles à ce crédit.

### **Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord**

Le [Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord](#) aide les grands utilisateurs industriels d'énergie, comme les usines de pâtes et papiers, à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs coûts d'électricité d'environ 25 %.

## **Infrastructure**

---

Une infrastructure moderne solide stimule la productivité de l'Ontario; elle crée des emplois maintenant et répond aux besoins futurs de nos collectivités et de nos entreprises.

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de prendre des raccourcis pour être fort. Il faut s'y préparer petit à petit. Notre plan donne des résultats : nous avons créé 600 000 emplois depuis 2003 et nous avons des routes, des ponts, des centres communautaires, des aqueducs et des écoles pour le prouver.

De nouveaux projets sont en cours de planification ou d'exécution, des projets qui vont transformer de façon positive la vie des Ontariennes et des Ontariens — qu'ils créent des emplois aujourd'hui ou qu'ils améliorent la qualité de vie et la productivité de la population ontarienne à l'avenir.

Pour répertorier les progrès accompli avec les projets de revitalisation de l'infrastructure de votre collectivité ou dans l'ensemble de l'Ontario, visitez [www.ontario.ca/infrastructure](http://www.ontario.ca/infrastructure).

## **Transport public**

Les Ontariennes et les Ontariens doivent pouvoir se rendre à destination de façon sûre et efficace. Les investissements dans les transports publics créent des emplois à court terme et offrent plus de choix aux utilisateurs à long terme. Quand nous décidons de laisser notre voiture à la maison, nous participons aux efforts pour assainir l'air que nous respirons et pour décongestionner les routes et autoroutes.

C'est en travaillant ensemble que nous avons pu faire le plus important investissement dans les réseaux de transport en commun de toute l'histoire du Canada pour ainsi réduire l'engorgement routier et les émissions de gaz à effet de serre. Le grand projet de Metrolinx est une vision échelonnée sur 25 ans des régions du Grand Toronto et de Hamilton qui permettra aux résidents de ces régions de se rendre là où ils le désirent. Il s'agit d'un plan qui est déjà en voie de réalisation.

Principales améliorations dans les transports en commun :

### **GO Transit**

- D'ici la fin 2011, nous aurons ouvert quatre nouvelles stations GO :
  - La station Acton, une nouvelle station faisant partie du nouveau tronçon Kitchener-Waterloo de la ligne Georgetown;
  - La station Guelph, rénovation de la station Via existante dans le cadre de la construction du nouveau tronçon Kitchener-Waterloo de la ligne Georgetown;
  - La station Kitchener, rénovation de la station Via existante dans le cadre de la construction du nouveau tronçon Kitchener-Waterloo de la ligne Georgetown;
  - Une nouvelle station à l'ancienne station Allandale dans le secteur riverain de Barrie.
- GO Transit a inauguré des trains de 12 voitures pouvant transporter 300 passagers de plus par voyage sur les lignes Lakeshore et Milton.
- L'aménagement de nouveaux sauts-de-mouton et l'installation de nouveaux rails aident à réduire les retards et permettent d'accroître le service de GO Transit. On peut donner en exemple le nouveau service offert toute la journée, en semaine, à la station Aldershot sur la ligne Lakeshore Ouest et un service supplémentaire le matin à l'heure de pointe sur la ligne Lakeshore Est.

### **Prolongement de la ligne de métro Toronto-York Spadina**

- Les travaux de prolongement sont en cours sur le tronçon de 8,6 km de Downsview au Vaughan Corporate Centre dans la région de York. Ils permettront au métro de franchir pour la première fois les frontières régionales — de la région 416 à la région 905 — rendant ainsi les transports en commun plus commodes pour tous les résidents de la RGT.

### **SLR Eglinton-Scarborough (à travers la ville)**

- La province et Metrolinx sont chargés d'exécuter un projet de transport public le long de l'avenue Eglinton et la ligne SLR de Scarborough (Système léger sur rail Eglinton-Scarborough (à travers la ville) y compris :

- Un corridor est-ouest SLR de 25 km entre Scarborough Centre et Black Creek
- Des temps de déplacement plus rapides (35 minutes de Kennedy à Black Creek)
- Liaison directe de Scarborough Centre à Black Creek (45 minutes)

### **Lien air-rail (LAR)**

- [Metrolinx](#) offrira un lien air-rail (LAR), une navette rapide reliant l'aéroport international Pearson à la gare Union.
- Le LAR sera en service pour les Jeux panaméricains de 2015.
- Le projet exige l'achat de véhicules utilisant du diesel à très faible teneur en soufre de catégorie 4, lesquels pourront être convertis en véhicules électriques.

### **Transport en commun rapide par autobus York VIVA**

- Les travaux se poursuivent pour l'aménagement des voies de transport en commun rapide par autobus York VIVA.
- Lorsque les travaux seront achevés, un réseau de voies et de stations dédiées le long de la rue Yonge et de la route 7 permettra aux utilisateurs de toute la région de York d'éviter l'encombrement routier et de se déplacer de façon uniformément plus rapide.

### **Transport en commun régional de Kitchener Waterloo**

- Pour créer un corridor de transport rapide, nous avons fait le plus important investissement dans l'infrastructure de transport en commun de toute l'histoire de la région de Waterloo.
- Les plans de transports en commun pour la région de Kitchener Waterloo sont maintenant en voie de réalisation et la première étape de ce projet comprend 36 kilomètres de transport rapide entre Conestogo Mall de Waterloo, Fairview Park Mall et le terminal de la rue Ainslie.

### **Transport rapide à Ottawa**

- Nous apportons notre soutien au transport rapide de la ville d'Ottawa avec le plus important investissement de toute l'histoire de cette ville.
- Ce plan comprend une ligne de train rapide est-ouest de 12,5 kilomètres entre la station Blair jusqu'au Tunney's Pasture, ce qui inclut un tunnel de 3,2 kilomètres sous le centre-ville de même que des installations d'entretien et d'entreposage.

L'achèvement des travaux en vue de la revitalisation de la gare Union est prévu pour 2015. Ces travaux visent à améliorer la circulation piétonnière et à préserver le caractère patrimonial du bâtiment.

Nous remettons aux municipalités deux cents par litre des recettes de la [taxe provinciale sur l'essence](#). Il s'agit d'un financement durable à long terme que les municipalités utilisent pour améliorer les transports en commun. En 2010–2011, 93 systèmes de transport public dans 120 collectivités ontariennes se sont partagé cette portion de la taxe provinciale sur l'essence.

*Le saviez-vous?*

– Par rapport à ce qu'il était en 2003, le nombre de déplacements à bord de moyens de transport public municipaux a augmenté en 2009 de près de 110 millions. Cela signifie que le nombre de déplacements sur nos routes a diminué de plus de 91 millions.

## Routes et ponts

Nos routes et nos ponts assurent le transport vers les marchés des biens et des idées de l'Ontario. Les visiteurs que nous accueillons comme les familles ontariennes qui rentrent chez elles empruntent ces ouvrages dont l'entretien crée également des emplois. Voilà pourquoi nous continuons d'investir dans l'entretien et la remise en état de nos routes et de nos ponts.

Grâce à des niveaux d'investissements inégalés depuis 2003, nous avons :

- Construit ou reconstruit 5 500 km de route — une route entre ici et l'Alaska ne serait pas plus longue.
- Construit ou reconstruit 739 ponts.

## Routes dans le Nord

Nous avons prévu dans le budget la somme record de 774 millions de dollars en 2010-2011 pour investir dans le [Programme des routes du Nord](#), une augmentation de près de 20 %.

L'un des grands chantiers dans le cadre du [Programme des routes du Nord](#) est l'élargissement du corridor de la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon.

L'exécution de deux projets le long de ce corridor a débuté en 2010-2011, trois projets additionnels devant débiter au cours des deux prochaines années.

Voici les principaux projets exécutés dans le cadre du Programme des routes du Nord :

- Nivellement et surfacage de la route 11 sur une distance de 17 km de South River à Sundridge. Les 32 km restants du corridor sont en construction.

- La deuxième phase de la reconstruction et de la réfection (voies pour tourner, éclairage) sur la route 11/17 à Thunder Bay (Thunder Bay Expressway).
- Élargissement à quatre voies de la route 69 comptant actuellement deux voies à partir d'Estaire jusqu'au sud de l'intersection avec la route 637.
- Ouverture du tronçon à quatre voies de 17 km de la route 69 allant de Nobel à la route 559.
- Réfection du pont-jetée de Noden à l'est de Fort Frances.

Nous allouons aussi du financement à l'appui des investissements consentis par le Huron Central Railway sur la ligne de chemin de fer reliant Sault Ste. Marie à Sudbury.

### Routes dans le Sud

Nous investissons pour élargir et réparer le réseau routier dans le Sud.

Projets en cours en 2010–2011 :

- Élargissement à six voies de l'autoroute 401, à hauteur de Kingston
- Élargissement à quatre voies de la route 17, de la route de comté 29 à la rue Division, à Arnprior
- Élargissement à quatre voies de la route 7 jusqu'à Carleton Place
- Construction d'un nouvel échangeur et élargissement de la 401, de la route 403/410 jusqu'à la rue Hurontario, à Mississauga
- Élargissement à six voies du QEW, à hauteur de St. Catharines
- Élargissement de deux à cinq voies de la route 3, de Leamington à Windsor
- Élargissement de six à huit voies de la route 8, de Grand River à l'autoroute 401 à Kitchener

Nous élargirons également la route 407 Est jusqu'au chemin Harmony à Oshawa d'ici 2015, et ensuite la route 35/115 d'ici 2020.

Nous révisons la conception des véhicules lourds et les tolérances de poids pour qu'ils soient plus sûrs, plus productifs et moins nocifs pour l'environnement et endommagent moins les routes et les ponts en :

- Permettant un plus grand usage pour les camions de pneus larges uniques à faible résistance au roulement au lieu des doubles pneus traditionnels.
- Permettant l'installation sur les camions lourds de dispositifs aérodynamiques pour réduire la résistance au vent.
- Exigeant l'installation sur les camions de [limiteurs de vitesse obligatoires](#) permettant de plafonner la vitesse à 105 km/h.

Nous avons ouvert les premières [voies réservées aux véhicules à multioccupants](#) à Ottawa sur l'autoroute 417 en direction est. Cet investissement favorisera le covoiturage et l'utilisation du transport public.

Nous avons également investi dans l'aménagement de voies réservées aux véhicules multioccupants sur le QEW. Nous avons ouvert 16 km de voies semblables en novembre 2010 dans la région de Halton.

Des voies réservées aux véhicules multioccupants existent sur les autoroutes 403 et 404 dans la RGT depuis 2007.

#### *Le saviez-vous?*

– Vous pouvez vous renseigner sur la progression des importants projets d'infrastructure en Ontario en consultant [www.infrastructureontario.ca](http://www.infrastructureontario.ca)

### **Aires de service autoroutières**

Nous avons réaménagé 20 aires de services autoroutières. Les 10 premières aires de service autoroutières ayant été réaménagées sont maintenant pleinement opérationnelles et trois autres doivent l'être d'ici la fin de l'année. Ces nouvelles aires de services autoroutières satisfont aux normes de certification argent Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). Ces installations conviviales respectueuses de l'environnement offrent des services de restauration-minute, du café, des magasins de détail, des installations plus grandes pour camions, de l'information touristique ainsi que des toilettes entièrement accessibles. Voici certaines de leurs caractéristiques :

- Aménagement paysager exigeant peu d'arrosage et utilisant des plantes résistant à la sécheresse — aucune irrigation nécessaire.
- Urinoirs n'utilisant aucune eau, ce qui réduit la consommation d'eau de 40 pour cent.
- Toilettes plus nombreuses et robinets automatiques économisateurs d'eau.
- Équipement de chauffage et de climatisation ne produisant aucune émission de chlorurofluorurocarbène.
- Éclairage et appareils éconergétiques.
- Utilisation de matériaux régionaux contenant au moins 15 % de matériaux recyclés.

### **Collectivités et loisirs**

Nous continuons d'investir dans nos municipalités dans le but de leur assurer un avenir économique plus solide et d'améliorer encore davantage la qualité de vie des familles. D'ici 2018, l'Ontario portera à près de 4 milliards de dollars l'aide financière continue accordée aux municipalités chaque année — une augmentation de 250 % depuis 2003.

### **Collectivités et centres récréatifs**

Nous avons fait des investissements record dans l'infrastructure municipale et locale. Parmi les établissements nouveaux ou améliorés dans l'ensemble de l'Ontario, on compte :

- Un nouveau centre de santé dans Huron Est
- Un nouveau centre récréatif à Quinte Ouest
- Des améliorations aux installations de traitement de l'eau potable et des eaux pluviales à Barrie
- Un nouveau fourgon d'incendie avec échelle aérienne, réfection d'un pont et améliorations au complexe sportif de Kawartha Lakes
- Le remplacement d'un pont dans le canton Loyalist.

Les projets du [Fonds de développement de l'Est de l'Ontario](#) aident à diversifier l'économie de l'Est de l'Ontario et attirent à leur tour des investissements. Ils ont permis de créer près de 1 700 nouveaux emplois et de préserver plus de 8 000 emplois existants.

Voici des partenariats récents ayant été annoncés dans le cadre du FDEO :

- Strathmere Farm Inc. North Gower
- Corporation of the Municipality of Trent Hills
- Dynacast Ltd., Peterborough
- A Potvin Construction Ltd, Rockland
- Fraser Scates (Central Smith Creamery), Peterborough
- George A. Wright & Son Limited, Kingston

Quatre cents projets de construction de centres récréatifs ont aussi été achevés ou sont en cours d'achèvement dans tout l'Ontario. Ces projets aident à renforcer nos collectivités et encouragent les familles à demeurer actives. Voici des collectivités où ces projets sont achevés ou sont sur le point de l'être :

- Amherstburg : nouveau complexe sportif
- Point Edward : stade de Point Edward
- Chatham-Kent : réfection du YMCA

### **Connexion Internet à large bande**

Le [projet à large bande du Réseau régional de l'Est ontarien](#) donnera accès à l'Internet à large bande de base à 95 % de la population dans l'Est de l'Ontario et à l'Internet à très haute vitesse à 85 % de la population de la région.

Nous finançons également le [programme Développer l'accès à large bande pour les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario](#) dans le but de continuer à donner accès à

l'Internet à haute vitesse aux régions rurales et éloignées de la province. Cela comprend un réseau de fibres optiques qui assurera une connexion à haute vitesse à 26 collectivités éloignées des Premières nations du Nord.

Depuis 2007, nous avons soutenu la réalisation de 55 projets visant à améliorer ou à construire une [nouvelle infrastructure à large bande](#) dans les régions rurales du Sud de l'Ontario.

## Écoles et hôpitaux

Depuis 2003, nous avons construit ou avons entrepris la construction de 18 nouveaux hôpitaux et nous avons construit 400 nouvelles écoles pour offrir aux familles les services sur lesquels elles comptent dans des installations dont elles peuvent être fières.

### Écoles

Nous avons lancé l'initiative [Lieux propices à l'apprentissage](#) en 2005 pour remettre en état des écoles et pour en construire de nouvelles dans toute la province.

Plus de 23 000 [projets de réfection](#) sont achevés ou sont en cours d'achèvement dans nos écoles. Depuis 2003, 400 nouvelles écoles ont été construites dans tout l'Ontario.

Au cours des deux dernières années, nous avons également offert des fonds à plus de 2 300 écoles financées par les deniers publics pour les rendre plus éconergétiques et pour la mise en œuvre dans les écoles de projets d'utilisation de l'énergie renouvelable.

### Hôpitaux

Depuis 2003, 18 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en cours de construction.

Hôpitaux dont la construction est achevée :

- Brampton : William Osler Health Centre
- Ottawa : Services de santé Royal Ottawa
- Parry Sound : Centre de santé de l'Ouest de Parry Sound
- Peterborough : Centre régional de santé de Peterborough
- Sudbury : L'Hôpital régional de Sudbury Regional Hospital
- Thunder Bay : Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay
- Mattawa : Hôpital général
- Toronto : Centre de soins de santé Runnymede
- Toronto : Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
- Pembroke : Hôpital régional de Pembroke
- North Bay : Centre régional de santé de North Bay

- Sault-Sainte-Marie : Hôpital de Sault-Sainte-Marie
- Sioux Lookout : Centre de santé Meno Ya Win

Hôpitaux en cours de construction :

- St. Catharines : Système de santé de Niagara
- Sarnia : Bluewater Health
- Woodstock : Hôpital général de Woodstock
- Toronto : Hôpital Bridgepoint
- Cornwall : Hôpital communautaire de Cornwall

Hôpitaux à l'étape de la planification et de la conception

- Oakville : Halton Healthcare Services
- Toronto : Hôpital régional Humber River

Vingt-sept autres projets de réfection ou d'agrandissement d'hôpitaux sont actuellement en cours de réalisation.

## Communauté

---

L'Ontario est la meilleure province dans le meilleur pays au monde. Nous croyons dans le potentiel de notre province et de notre population. Voici l'idéal qui anime chacune des générations d'Ontariennes et d'Ontariens depuis toujours : nous ne ménagerons aucun effort pour assurer un avenir prometteur à nos enfants et à nos petits-enfants. Nous souhaitons assurer la réussite de tout le monde, permettre à la population de respirer un air propre, mettre des aliments sains sur toutes les assiettes et assurer la sécurité des foyers. Voilà notre plan et nous travaillons déjà à sa réalisation.

### Réduction de la pauvreté

La remarquable [Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté](#) aide les Ontariennes et les Ontariens à réaliser leur plein potentiel. Notre objectif est de rompre le cycle de la pauvreté en réduisant le nombre d'enfants pauvres de 25 % d'ici à cinq ans.

### Prestation ontarienne pour enfants

La [Prestation ontarienne pour enfants](#) (POE) est la pierre angulaire de la [Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté](#). Elle accorde aux familles à faible revenu jusqu'à 1 100 \$ par enfant et par année. La Prestation ontarienne pour enfants est versée à l'égard de plus d'un million d'enfants.

La POE est une prestation mensuelle versée aux familles à faible revenu comptant des enfants de moins de 18 ans. La Prestation a transformé le système de prestations pour enfants en accordant une aide financière à toutes les familles à faible revenu comptant des enfants, et pas seulement à celles qui touchent l'aide sociale. La POE traite tous les enfants de la même façon et a éliminé un obstacle important à l'emploi, facilitant pour les parents la transition de l'aide sociale à un travail rémunéré. En effet, ces parents peuvent conserver la prestation qu'ils touchent pour leurs enfants lorsqu'ils commencent à travailler.

Le taux de pauvreté chez les enfants en Ontario est passé de 15,2 % en 2008 à 14,6 % en 2009, en partie à cause de cette stratégie. En 2009, 19 000 enfants ontariens de moins vivaient dans la pauvreté.

La Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants aide les enfants et les jeunes pris en charge par une société d'aide à l'enfance en leur permettant de participer à des programmes éducatifs et récréatifs. Ces enfants peuvent aussi économiser la Prestation et s'en servir lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

#### *Le saviez-vous?*

– Nous avons relevé le salaire minimum général sept fois. Il est passé de 6,85 \$/l'heure en 2004 à 10,25 \$/l'heure en 2011. Il s'agit d'une augmentation de près de 50 % depuis 2003.

## **Adoption**

Des milliers d'enfants et de jeunes ontariens de plus pourront bientôt être adoptés et recevoir une aide.

La *Loi de 2011 favorisant la fondation de familles et la réussite chez les jeunes* élimine les obstacles à l'adoption d'enfants pris en charge par des sociétés d'aide à l'enfance (SAE).

Pour aider les enfants à faire la transition vers l'âge adulte, la *Loi* permet également aux jeunes qui cessaient à l'âge de 16 ou de 17 ans d'être pris en charge par une SAE de retourner dans leur SAE et de recevoir de l'aide financière et du soutien jusqu'à l'âge de 21 ans.

## **Soins dentaires**

En 2010, le [Programme de soins dentaires pour enfants](#) est venu en aide à 43 484 enfants et jeunes ayant de graves problèmes de santé buccodentaire, qui n'auraient pas eu droit autrement à des soins.

Le Programme de soins dentaires pour enfants s'adresse aux enfants de 17 ans et moins et donne accès à des soins dentaires urgents aux enfants et aux jeunes appartenant à des familles pour qui le coût des soins dentaires est trop élevé.

**Beaux sourires Ontario**, programme lancé en 2010, offre toute une gamme de services dentaires préventifs et précoces aux enfants et aux jeunes appartenant à des familles à faible revenu qui n'ont pas accès à une assurance dentaire. Les services offerts comprennent les examens, les nettoyages, les obturations et les radiographies. Plus de 130 000 enfants de 17 ans et moins bénéficient de ces services.

### Logement abordable

Nous aidons à créer de nouveaux **logements abordables** et à remettre en état les logements sociaux existants et nous réservons notamment des fonds pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées.

- Notre investissement nous permet de construire et de remettre en état plus de 270 000 logements.
- Notre **Stratégie à long terme de logement abordable** est unique en Ontario et elle établit des fondements solides pour un système plus efficace et accessible à l'intention des personnes qui en ont besoin.
- Projet de loi 140 — la Loi de 2011 favorisant des collectivités fortes grâce au logement abordable a obtenu l'appui de tous les partis.
- Nous investissons plus de 450 millions de dollars dans le logement et les services aux sans-abri à l'intention des personnes qui en ont besoin.
- En partenariat avec deux sociétés autochtones, nous investissons dans les immobilisations pour la mise en œuvre en Ontario de programmes de logement hors réserve conçus, offerts et administrés par des Autochtones. Ces programmes comprennent la construction de nouveaux logements locatifs, des travaux de réparation, des acquisitions et des travaux de remise en état. Ils viendront en aide à quelque 880 familles.
- Depuis 2004, plus de 28 200 familles ontariennes ont évité d'être expulsées de leur logement parce que le gouvernement a accordé un financement stable à des **banques municipales d'aide au loyer** dans tout l'Ontario.

### Perspectives Jeunesse

Grâce à la **Stratégie Perspectives Jeunesse** et avec une aide du gouvernement fédéral, plus de 5 000 jeunes provenant de 32 collectivités prioritaires de la province ont eu la chance d'acquérir une expérience professionnelle précieuse qui les aidera à réaliser leur plein potentiel et à contribuer au bien-être de leurs collectivités.

Nous avons accru le financement pour le programme **Utilisation communautaire des installations scolaires** pour mettre à la disposition de groupes sans but lucratif dans les

collectivités qui en ont le plus besoin des installations et des locaux en dehors des heures d'école, et ce, soit à des tarifs réduits, soit gratuitement.

Nous lançons l'[Initiative ontarienne d'activités après l'école](#), qui donne aux enfants et aux jeunes des quartiers ontariens à besoins élevés l'occasion d'améliorer sous surveillance leur santé et leur bien-être dans des lieux sûrs et agréables.

En 2010–2011, nous avons accru notre soutien pour le Programme de bonne nutrition pour les élèves, aidant ainsi quelque 600 000 élèves des paliers élémentaire et secondaire à prendre un petit-déjeuner nutritif et une bonne collation matinale.

Pour aider les enfants et les jeunes autochtones dans les collectivités urbaines et dans les collectivités hors réserve, nous poursuivons les programmes qui aident les enfants à avoir confiance en eux-mêmes et à faire des choix sains. Parmi ces programmes, mentionnons les programmes suivants :

- [Programme pour enfants autochtones en milieu urbain Akwe:go](#) : pour les enfants de 7 à 12 ans, clientèle desservie : 674 enfants et 1 478 participants\*
- [Programme pour jeunes autochtones en milieu urbain Wasa-Nabin](#) : pour les jeunes de 13 à 18 ans, clientèle desservie : 492 enfants et 1 168 participants\*

\*Les participants ont pris part à une ou deux activités seulement et pas à l'ensemble du programme.

Reconnaissant les défis particuliers auxquels font face les enfants, les jeunes et les collectivités autochtones, notre gouvernement continue de travailler avec les organisations autochtones afin d'améliorer les services destinés aux enfants et aux familles autochtones dans le besoin.

John Beaucage a été nommé conseiller en affaires autochtones du gouvernement. Il anime le dialogue engagé avec les dirigeants et les fournisseurs de soins autochtones, fournissant des conseils sur les questions liées au bien-être de l'enfance. Il agit également à titre de spécialiste du bien-être des enfants autochtones au sein de la [Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance](#).

## Accessibilité

Pour faire concurrence aux puissances émergentes dans la nouvelle économie du savoir, il faut que nous puissions tous donner le meilleur de nous-mêmes. Nous nous sommes engagés à rendre l'Ontario accessible d'ici à 2025. À cette fin, quatre des cinq [normes d'accessibilité](#) sont actuellement en vigueur.

## Chances égales pour tous

Dans le cadre de la mise en œuvre de la [Stratégie de réduction de la pauvreté](#), nous entreprenons un examen de l'aide sociale. Il s'agit du premier important examen de l'aide sociale en 20 ans.

Nous avons relevé les taux d'aide sociale, y compris les taux du [Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées](#) (POSPH), de 13,7 % depuis 2003, augmentant ainsi le soutien du revenu versé à plus de 52 500 adultes ayant une déficience intellectuelle.

Depuis 2003, 12 398 familles bénéficiaires du POSPH de plus gagnent un revenu d'emploi, soit 70 % de plus qu'en 2003.

Nous avons investi dans les services de développement et de soutien pour adultes ayant une déficience intellectuelle. Ce financement est venu en aide à :

- 2 900 adultes de plus ayant un handicap de développement qui reçoivent du soutien et qui vivent près de leur famille ou de leurs amis (environ 20 % de plus qu'en 2003)
- 4 800 personnes de plus reçoivent le PSPD (environ 24 % de plus qu'en 2003)
- 3 700 adultes participent au programme Passeport.

Le [Programme de services particuliers à domicile](#) vient en aide cette année à 25 000 personnes ayant une déficience intellectuelle en leur fournissant des services qui leur permettent de vivre à la maison, dans leur collectivité.

Nous avons annoncé la création de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit du nouveau point d'accès aux services pour adultes ayant une déficience intellectuelle qui ouvrira ses portes en juillet 2011.

La campagne [Talent au travail](#) s'attaque aux obstacles réels et perçus qui découragent les employeurs de recruter des personnes handicapées. La campagne vise à amener les employeurs à embaucher des Ontariennes et des Ontariens handicapés. [L'histoire de Dave](#).

En 2010, nous avons investi 9 millions de dollars de plus pour que 3 600 enfants et jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers de plus aient accès plus rapidement et plus près de chez eux aux traitements dont ils ont besoin.

*Le saviez-vous?*

*– Toutes les organisations du secteur public signalent qu'elles se conforment à la [Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle](#).*

## **Autisme**

Pour aider les familles et les enfants atteints d'autisme, nous avons :

- Aboli l'âge limite de six ans qui était discriminatoire et qui était un reliquat du précédent gouvernement de l'Intervention comportementale intensive (ICI).
- Mis sur pied des équipes de transition pour soutenir les enfants qui cessent de subir des ICI et qui commencent ou qui continuent leurs études au sein d'un des conseils scolaires publics de l'ensemble de la province.
- Presque triplé le nombre d'enfants qui reçoivent des services d'ICI. Ils sont maintenant au nombre de 1 400 alors qu'ils étaient de 500 en 2003.
- Plus que quadruplé le soutien qui atteint maintenant presque 186,6 millions de dollars en 2011–2012 pour les enfants qui ont une forme d'autisme et leur famille.
- Présenté un programme de répit, qui a desservi plus de 7 000 enfants en 2009–2010; nous avons également aidé plus de 1 200 enfants à fréquenter des camps d'été en 2010–2011.
- Annoncé plus de financement pour soutenir les programmes ABA (programme appliqués de comportement) qui vient en aide à 8 000 enfants autistes de plus au cours de la dernière année.

## Alimentation et agriculture

Le monde a besoin de la nourriture saine que produit l'Ontario. Voilà pourquoi nous investissons dans la croissance et l'expansion de notre secteur agro-alimentaire et nous aidons de plus en plus d'Ontariennes et d'Ontariens à acheter des produits locaux.

### Gestion des risques

Nous assurons la pérennité du [Programme de gestion des risques](#) pour les producteurs de céréales et d'oléagineux.

Nous avons également mis sur pied un nouveau [Programme de gestion des risques](#) pour les éleveurs de bétail, de porcs, d'agneaux et de veaux ainsi qu'un Programme d'autogestion du risque pour les maraîchers.

Ces programmes de gestion des risques assureront la viabilité, la stabilité et la prévisibilité tout en s'adaptant à long terme aux tendances du marché.

### Agriculture

Le [Prix du premier ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire](#) est décerné chaque année à 55 récipiendaires dans la province et récompense l'innovation. Plus de 900 candidatures d'innovateurs agricoles ont été soumises depuis 2007.

De nouvelles mesures aident à prévenir, à déceler et à soigner les maladies animales pour mieux protéger la population, les animaux et notre économie.

Depuis 2003, nous avons offert plus de financement dans le cadre des programmes de stabilisation et de soutien agricoles.

Depuis octobre 2003, le [Programme de développement économique des collectivités rurales](#) a mené 383 projets, ce qui a créé plus de 1,1 milliard en activité économique dans les milieux ruraux de l'Ontario.

*Le saviez-vous?*

*– L'Ontario exporte quelque 9 milliards de dollars par année en produits agroalimentaires, les produits à valeur ajoutée représentant 72 % de cette somme.*

*Le saviez-vous?*

*– Le secteur agroalimentaire de l'Ontario est l'une des principales industries de la province. Sa contribution annuelle à l'économie ontarienne s'élève à plus de 33 milliards de dollars.*

## Transformation

Depuis 2003, nous avons attiré plus de 2,5 milliards d'investissements, ce qui a permis de créer ou de conserver plus de 26 000 emplois dans le secteur ontarien de la transformation alimentaire.

Depuis avril 2008, notre plan [Cultivons l'avenir](#) a favorisé l'innovation et la recherche scientifique, la biosécurité, le développement des entreprises, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques ainsi que la sécurité et la traçabilité des aliments.

*Le saviez-vous?*

*– Le secteur de la transformation des aliments et des boissons en Ontario est le secteur manufacturier venant en deuxième place. Le secteur crée quelque 100 000 emplois dans des collectivités situées dans l'ensemble de la province.*

*Le saviez-vous?*

– L'industrie ontarienne de transformation des aliments vient en troisième place comme employeur de ce type en Amérique du Nord. Les biens fabriqués en Ontario qui sont utilisés dans ce secteur représentent des revenus de 34 milliards de dollars.

Le saviez-vous?

– L'Ontario est le deuxième centre de transformation alimentaire en importance en Amérique du Nord. Seule la région de Chicago surpasse à cet égard la RGT.

## Économie du Nord

La récession économique mondiale a eu une incidence profonde sur les collectivités du Nord. Voilà pourquoi nous veillons à ce que notre plan soit bénéfique pour le Nord.

### Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Le budget de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) a été augmenté à nouveau dans le Budget de 2011. Depuis octobre 2003, la SGFPNO s'est mérité des investissements de plus de deux milliards de dollars pour l'exécution de 4 057 projets dans le Nord de l'Ontario.

Ces investissements ont entraîné la création de 13 745 nouveaux emplois, la préservation de 2 745 emplois et le placement de 513 étudiants participant à des programmes d'éducation coopérative. Grâce à ces stages de travail, ces étudiants acquerront une expérience professionnelle précieuse dans le Nord de l'Ontario.

Depuis le début de 2005, la SGFPNO a consenti notamment les investissements suivants :

- Infrastructure communautaire locale;
- Organisation de 2 000 stages et placements coopératifs pour étudiants dans toute la région du Nord, y compris dans des collectivités du Grand Nord;
- Soutien pour les secteurs émergents du cinéma, de l'animation et de la biotechnologie, tout en améliorant l'accès à l'Internet à large bande et à la téléphonie sans fil dans le Nord.

### Plan de croissance du Nord de l'Ontario

S'appuyant sur les atouts des résidents du Nord, le [Plan de croissance du Nord de l'Ontario 2011](#) soutient les mesures que l'Ontario a déjà prises pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario.

Parmi les projets financés dans le cadre de la première phase d'exécution du plan, mentionnons les projets suivants :

- Deux projets pilotes de planification du développement économique régional;
- Tenue au printemps 2011 d'un sommet de planification économique régionale;
- Élaboration de la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario;
- Création de l'Institut des politiques publiques du Nord de l'Ontario.

## Exploitation minière et Cercle de feu

En 2008, le Nord de l'Ontario a ouvert sa [première mine de diamants, près d'Attawapiskat](#).

Faits saillants :

- La phase de construction a créé 600 emplois;
- La mise en production en mars 2008 a créé 400 emplois à temps plein;
- L'exploitation de la mine pendant 17 ans générera 6,7 milliards de dollars en activité économique en Ontario;
- Grâce à la mine, une installation de taille et de polissage de diamants a ouvert ses portes à Sudbury;
- La bourse canadienne de diamants a été mise sur pied à Toronto. On y échange des diamants bruts et des diamants polis.

Comme c'est le cas depuis plus d'une décennie, l'Ontario est demeuré le principal producteur de minéraux au Canada en 2010. La valeur de l'industrie minière ontarienne s'élève à quelque 8 milliards de dollars.

Les dépenses de prospection minière en 2010 ont atteint un niveau record en Ontario et des données préliminaires permettent de penser que l'Ontario battra ce record en 2011. En 2010, l'Ontario était au 4<sup>e</sup> rang dans le monde pour les dépenses en exploration du secteur privé même lorsqu'on tient compte du fait qu'on compare à cet égard la province à des pays entiers.

Nous allons tirer parti de ce succès, particulièrement dans la région connue sous le nom de Cercle de feu.

Le projet du lac McFaulds ou « Cercle de feu » est l'un des projets de développement les plus prometteurs mis en œuvre dans le Nord de l'Ontario depuis un siècle.

Faits saillants :

- C'est dans la région qu'on trouve les plus importants gisements de chromite au monde — un minerai essentiel à la fabrication de l'acier inoxydable.
- Le développement de la région constitue un volet du plan du gouvernement en vue d'édifier une économie solide dans le Nord et d'y créer des emplois.

- Les activités de prospection et les investissements miniers se feront en collaboration avec nos partenaires des Premières nations.
- Nous avons recruté un coordonnateur du développement du Cercle de feu pour nous assurer de favoriser ensemble le développement de cette région.

Nous nous sommes engagés à la mise en œuvre d'un nouveau programme de formation professionnelle fondé sur des projets, en vue d'aider les Peuples autochtones et les résidents du Nord à participer au développement économique de leur région et à en profiter.

### **Le saviez-vous?**

– « À long terme, l'industrie minière est susceptible de continuer à croître rapidement. La *Loi sur le Grand Nord* – adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario le 23 septembre 2010 – créera un cadre pour le développement économique futur du Nord de l'Ontario. » – Conference Board du Canada

### **Le saviez-vous?**

– *Le Grand Nord compte 24 000 résidents répartis dans 34 collectivités. Les membres des Premières nations comptent pour plus de 90 pour cent de la population de la région. Ils vivent surtout dans des collectivités éloignées accessibles par avion seulement.*

## **Foresterie**

Nous avons jusqu'ici investi plus de 818 millions de dollars en aide pour le [secteur forestier](#).

Nos programmes ont attiré plus de 932 millions de dollars en nouveaux investissements du secteur privé.

Au cours des dernières années, nous avons travaillé étroitement avec les collectivités forestières de tout le Nord de l'Ontario pour trouver des moyens de composer avec le déclin mondial du secteur forestier. Voici des exemples des mesures que nous avons prises :

- Thunder Bay : Global Sticks, subvention de 787 000 \$ et garantie de prêt de 2,9 millions de dollars qui ont aidé à créer 41 nouveaux emplois.
- Fort Frances : AbitibiBowater, subvention de 22,5 millions de dollars qui a aidé à créer 4 nouveaux emplois et a en conserver 585.
- Timmins : Little John Enterprises, subvention de 251 000 \$ qui a aidé à conserver 11 emplois.
- Trenton : Norampac, subvention de 1,8 million de dollars qui a aidé à conserver 137 emplois.

- Terrace Bay : Terrace Bay Pulp, prêt de 25 millions de dollars consenti en 2010 pour permettre à l'entreprise de rouvrir son usine et qui a aidé à conserver 137 emplois.

Nous avons mis en place un nouveau système de permis pour mieux gérer les ressources publiques et pour veiller à ce que les permis forestiers et les prix soient ouverts, transparents et adaptés au marché. Ce nouveau système fera en sorte qu'il sera plus facile aux entrepreneurs de participer à l'économie forestière et aux collectivités locales et autochtones de participer au développement du secteur forestier et d'en profiter.

Nous avons également mis en place le [Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord](#). Le Programme aidera les grands utilisateurs industriels d'énergie, comme les usines de pâtes et papiers, à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs frais d'électricité d'environ 25 %.

*Le saviez-vous?*

– Les forêts, les tourbières et les terres humides qui composent l'environnement du Nord séquestrent chaque année plus de 12 millions de tonnes de gaz carbonique contenu dans l'air. Au total, le Grand Nord emmagasine l'équivalent de 97 milliards de tonnes de gaz carbonique.

## Nouveaux arrivants

L'Ontario est le lieu de résidence de personnes venant de tous les coins du monde, parlant toutes les langues du monde et comprenant tous les marchés. Notre diversité est l'un de nos plus grands atouts.

## Chez soi en Ontario

Depuis 2003, nous avons investi dans la mise en œuvre dans tout l'Ontario de programmes et de services visant à aider les nouveaux arrivants à s'installer, à suivre des cours de langue et à acquérir les compétences ou l'accréditation professionnelles nécessaires pour trouver un emploi dans leur domaine. Plus de 41 000 nouveaux arrivants occupent des postes correspondant à leur formation et à leur expérience grâce à l'existence de plus de 220 programmes de formation relais dans plus de 100 professions et métiers.

Nous avons adopté la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées* et créé le [Bureau du commissaire à l'équité](#) dans le but d'établir un processus d'inscription et de délivrance des permis juste et transparent à l'égard de 40 professions réglementées.

Nous avons créé [Expérience globale Ontario](#) et [ProfessionsSantéOntario](#) pour fournir des services d'information et d'aiguillage à des personnes formées à l'étranger, afin de les aider à être habilitées à exercer leur profession en Ontario.

Nous avons créé [Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province](#) pour aider les employeurs et les investisseurs ontariens à attirer et à garder les immigrants les plus qualifiés et talentueux de même que les étudiants internationaux les plus brillants détenant une maîtrise ou un doctorat d'une université ontarienne.

## Environnement

L'Ontario a la très grande chance d'être doté d'abondantes ressources naturelles, de riches ressources aquatiques et de vastes espaces verts. Il nous appartient de protéger ces ressources précieuses dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants et de partager notre savoir avec le reste des habitants de cette planète puisque la Terre est notre lieu de résidence à tous.

### Eau

- **Technologie des ressources aquatiques**

L'Ontario est rapidement et discrètement devenu un haut lieu de l'innovation en matière de technologies de conservation et de purification de l'eau, des technologies qui sont prêtes à se transformer en perspectives économiques et en richesse.

La préservation et l'innocuité de nos ressources aquatiques constituent des défis mondiaux. [L'Ontario possède le talent et les ressources voulus pour relever ces défis.](#) Les dispositifs de conservation de l'eau et le matériel de nanotechnologie utilisé pour réparer les conduites municipales qui fuient ne sont que deux exemples de produits que plus de 1 000 entreprises ontariennes commercialisent ici et dans le reste du monde.

La [Loi sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau](#) favorise la mise au point de technologies et de services de l'eau novateurs, promeut une infrastructure viable et la conservation de l'eau et stimule de développement économique en Ontario.

Dans le but de nous aider à consolider notre avance dans ce secteur, nous avons lancé deux concours non répétitifs.

Le premier concours portant sur les enjeux liés à l'eau a été consacré aux projets de recherche liés aux technologies de traitement de l'eau et des eaux usées. Il a été tenu dans le cadre du [Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche de l'Ontario](#).

Le second concours vise à décerner la nouvelle bourse Innovation de l'Ontario pour les technologies de l'eau. Nous avons créé cette bourse pour récompenser le travail d'une entreprise qui commercialise avec succès une technologie de l'eau liée à la conservation et/ou au traitement de l'eau.

Ces concours favorisent la coopération et la collaboration entre toutes les parties dans le domaine de l'innovation liée à l'eau, y compris les institutions de recherche, les entreprises sans but lucratif ou les entreprises spécialisées dans les technologies et les services de l'eau ainsi que les instances municipales et provinciales.

- **L'eau saine**

Il y a deux ans, le Jour de la Terre, notre gouvernement a interdit la vente et l'utilisation des pesticides à des fins esthétiques. [L'interdiction visant l'utilisation des pesticides](#) imposée en Ontario est l'une des mesures de ce genre les plus complètes au monde. Une étude récente révèle que les concentrations dans les ruisseaux urbains de trois des pesticides communément utilisés dans les produits d'entretien des pelouses ont diminué de près de 80 % depuis l'imposition de l'interdiction.

Les normes ontariennes de qualité de l'eau sont parmi les plus élevées au monde. L'an dernier, 99,88 pour cent de plus de 600 000 échantillons municipaux d'eau potable satisfaisaient à nos exigences strictes relatives à l'eau potable.

Le nouveau [Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau](#), centre à la fine pointe de la technologie, a emménagé dans ses locaux permanents le 10 juin 2010. Le centre forme des exploitants de système d'eau potable de tout l'Ontario et comporte un système de démonstration de distribution de l'eau permettant d'offrir davantage de cours et une formation pratique.

Nous mettons en œuvre toutes les recommandations de la Commission d'enquête sur Walkerton.

La *Loi sur l'eau saine* a été adoptée en 2006. Grâce à cette loi, l'Ontario a adopté les normes en matière d'eau potable les plus rigoureuses en Amérique du Nord. Nous veillons à ce que toutes les sources d'eau potable municipale soient protégées. Tous les réseaux d'eau potable municipaux obtiendront un [permis de réseau d'eau potable](#) d'ici à la fin de l'année.

- **Lac Simcoe**

Nous protégeons la qualité de l'eau du [lac Simcoe](#) grâce au premier plan de gestion d'un bassin hydrographique adopté par voie législative au Canada. Ce plan vise à faciliter l'assainissement et la protection de la santé du lac Simcoe et crée une nouvelle norme pour la protection des ressources aquatiques de l'Ontario. En 2010, nous avons lancé la [Stratégie de réduction du phosphore pour le lac Simcoe](#) — ensemble, nous nous efforçons d'atteindre l'objectif consistant à limiter pour tout le lac la charge de phosphore à 44 tonnes par année, d'ici à 2045.

### Espaces verts et habitat naturel

Nous avons préservé 4,3 millions d'acres depuis 2003, et nous nous sommes engagés à protéger 46 millions de plus dans le Grand Nord — soit près de 20 % de toute la province.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons planté, dans le cadre du [programme 50 millions d'arbres](#), 8,5 millions de nouveaux arbres pour rendre l'Ontario plus vert.

La nouvelle [Loi sur les espèces en voie de disparition](#) de l'Ontario est entrée en vigueur en juin 2008. Cette loi, parmi les plus rigoureuses en Amérique du Nord, renforce la protection assurée aux [espèces en péril](#) et à leurs habitats en Ontario.

Depuis 2008, l'Ontario aide à protéger le patrimoine naturel pour les Ontariennes et les Ontariens en finançant la mise en œuvre de plus de 1 600 projets qui visent à promouvoir la gestion des espèces et des habitats par l'entremise du [Fonds d'intendance des espèces en péril](#) et du [Programme d'encouragement des exploitants agricoles à la protection des espèces en péril](#).

À l'automne 2009, l'Ontario a commencé à mettre en œuvre le [Plan de protection du caribou des bois](#). Ce plan comporte le plus important investissement au Canada dans un programme global de recherche, de surveillance et de gestion visant les populations de caribous.

Il est tout aussi important de renseigner les Ontariennes et les Ontariens sur les espèces en péril que de protéger celles-ci. Le gadget logiciel [Espèce en voie de disparition du jour](#) a connu une grande popularité depuis son lancement en février 2010. Il a permis de diriger vers notre page d'accueil sur les espèces en péril plus de 27 100 visiteurs, favorisant ainsi la sensibilisation de ces visiteurs à la question de la disparition des espèces. Le gadget a même été choisi comme gadget de la semaine par le [site Web d'Apple](#).

#### *Le saviez-vous?*

— *Parcs Ontario offre chaque année le Bulletin d'information sur les couleurs d'automne pour vous aider à planifier vos escapades automnales.*

### *Le saviez-vous?*

– *Le Grand Nord assure des habitats essentiels à plus de 200 espèces vulnérables, y compris le caribou des bois et le carcajou, et aux seules populations en Ontario d'ours polaires, de bélugas et d'oies des neiges.*

## **Qualité de l'air**

Nous sommes fermement résolu à protéger la santé des Ontariennes et des Ontariens et à améliorer la qualité de l'air.

Ensemble, nous avons fait des progrès réels vers l'atteinte de nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Selon le rapport d'inventaire national, en 2009, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Ontario atteignaient 165 Mt. Il s'agit d'une réduction de sept pour cent par rapport aux émissions de 1990.

La fermeture des centrales au charbon, le programme [Air pur Ontario](#) et l'échange des émissions sont des mesures qui ont toutes contribué à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et à assainir l'air que nous respirons.

Depuis 2005, nous avons mis à jour 59 normes, ce qui représente les plus importantes mesures prises pour assainir l'air depuis 30 ans.

En 2010, nous avons rendu public notre 39<sup>e</sup> rapport annuel [Qualité de l'air Ontario](#). Il démontre que l'air que nous respirons s'améliore.

Depuis 2003, les niveaux de polluants communs comme le dioxyde d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre et la matière particulaire fine ont diminué.

## **Dans votre foyer**

- **Véhicules électriques**

Nous savons que l'avenir est aux véhicules électriques à l'échelle mondiale et l'Ontario a décidé de prendre les devants. Nous avons proposé des incitatifs en vue de stimuler les achats de voitures électriques.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les consommateurs de l'Ontario ont droit à un [incitatif](#) allant de 5 000 à 8 500 \$ s'ils achètent ou louent un nouveau véhicule hybride raccordable au réseau ou un véhicule électrique à batterie. La valeur de l'incitatif est fonction de la capacité de la batterie du véhicule.

Depuis juillet 2010 et pour cinq ans, même si leur véhicule ne compte qu'un occupant, les propriétaires de véhicules donnant droit à l'incitatif peuvent obtenir une plaque

d'immatriculation verte leur permettant d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.

*Le saviez-vous?*

– Outre qu'ils peuvent obtenir une plaque d'immatriculation verte dans certaines conditions, tous les conducteurs ontariens peuvent demander qu'on leur délivre une *plaque d'immatriculation en français* comportant le slogan « Tant à découvrir ». Tous les *anciens combattants actuels et passés* peuvent maintenant obtenir une *plaque d'immatriculation spéciale* pour leurs motocyclettes en reconnaissance de leur courage, de leur engagement et de leur dévouement à leur pays.

- **Conservation**

L'Ontario crée une culture de la conservation qui nous aidera à économiser 7 100 MW d'ici à 2030 – c'est comme si 2,4 millions de maisons n'étaient plus branchées au réseau.

Plus de 230 000 réfrigérateurs et gros appareils ménagers ont été recueillis dans le cadre du programme *À l'assaut des vieux frigos*, ce qui représente une économie de 1 million de mégawatts-heure. Les familles participantes économisent maintenant jusqu'à 150 \$ par année en frais d'électricité.

Nous aidons les familles à gérer leur consommation d'énergie en installant *des compteurs intelligents et en adoptant un barème de prix fondé sur l'heure d'utilisation*. En sensibilisant les familles à la quantité d'énergie qu'elles consomment et à leurs habitudes de consommation, nous les encourageons à utiliser les appareils ménagers comme les sècheuses en dehors des heures de pointe, ce qui atténue les pressions s'exerçant sur le réseau.

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2011, la période creuse commencera à 19 heures, ce qui augmentera de 10 heures la durée totale de la période creuse hebdomadaire.

*Le saviez-vous?*

– *L'éducation environnementale fait maintenant partie du curriculum de l'Ontario. Ce cours vise à promouvoir la responsabilité environnementale. Nous appuyons également le programme EcoSchools de l'Ontario afin d'encourager les écoles à sensibiliser leurs élèves aux questions environnementales.*

*Le saviez-vous?*

– *Des ampoules efficaces comme les ampoules fluorescentes compactes consomment 75 pour cent de moins d'électricité que les ampoules incandescentes et durent 10 fois plus longtemps.*

- **Bag it Back**

[Bag it Back](#), le programme de consignation de l'Ontario lancé en 2007 vise à recycler les contenants vides de boissons alcoolisées. Grâce à Bag it Back, plus de 109 000 tonnes de verre n'ont pas abouti dans les décharges de la province, en 2010.

À l'heure actuelle, plus de 90 % des contenants en verre qui sont recueillis en Ontario sont transformés en produits à forte valeur ajoutée comme la fibre de verre utilisée comme isolant et les bouteilles. Bag it Back et le programme municipal de bacs bleus aident l'Ontario à demeurer vert.

En décembre 2010, un milliard de bouteilles de vin et de contenants à spiritueux vides avaient été recueillis en Ontario à des fins de recyclage et de réutilisation.

## Ordre public

Nous sommes résolus en Ontario à construire des collectivités fortes et sûres et à appuyer les braves femmes et hommes qui nous protègent et qui nous servent. Ensemble, nous travaillons à faire respecter les valeurs qui nous sont les plus chères et à protéger ce à quoi nous tenons le plus.

### Accroissement du nombre d'agents de police

Depuis 2003, nous avons financé le recrutement de 2 300 nouveaux agents de police dans l'ensemble de la province.

L'Ontario a été la seule province au Canada à consacrer aux services policiers de première ligne chaque dollar obtenu du [Fonds de recrutement de policiers du gouvernement fédéral](#), ce qui lui a permis de recruter 330 nouveaux agents de police.

Nos collectivités sont sûres grâce aux efforts des employés ontariens de la sécurité publique.

*Le saviez-vous?*

*– Depuis 2003, les taux de criminalité globaux en Ontario ont diminué de 17 %. Le taux de criminalité violente a pour sa part diminué de 11 %.*

### Lois plus sévères pour accroître notre sécurité

Nous avons resserré les lois régissant de nombreux aspects de la sécurité. À titre d'exemple :

- Nous avons accru la sévérité des sanctions pouvant être imposées sur place contre les conducteurs à qui un avertissement est donné parce que leur taux d'alcoolémie varie entre 0,05 et 0,08.
- Nous avons [interdit l'utilisation au volant des appareils portatifs sans fil](#).
- Nous avons imposé la tolérance zéro en ce qui touche la consommation d'alcool chez les conducteurs de 21 ans et moins.
- Nous avons imposé des peines plus sévères pour la conduite dangereuse et pour d'autres infractions dont la confiscation du véhicule lorsqu'un conducteur circule à plus de 50 kilomètres au dessus de la limite de vitesse.
- Nous avons renforcé notre système de délivrance graduelle des permis de conduire en imposant des sanctions plus sévères dans le cas des apprentis conducteurs qui violent les conditions de leur permis, ciblant les conducteurs qui décident de boire et de conduire.
- Nous avons imposé aux gros camions l'obligation d'être munis de [limiteurs de vitesse obligatoires](#). Ces dispositifs empêchent les camions de rouler à plus de 105 km/h.
- Nous avons modernisé les normes visant les autobus scolaires en Ontario en abrogeant les exigences désuètes et en mettant à jour les dispositifs de sécurité installés sur les nouveaux autobus.

Nous avons accordé notre soutien à plus de 170 participants du [programme RIDE](#), y compris aux participants appartenant aux services policiers municipaux et des Premières nations ainsi qu'à l'O.P.P.

*Le saviez-vous?*

– Depuis février 2010, les policiers ontariens ont donné plus de 63 700 contraventions à des conducteurs distraits, soit en moyenne 150 contraventions par jour.

*Le saviez-vous?*

– L'Ontario a le taux de conduite en état d'ébriété le plus bas au Canada. En 2009, ce taux était inférieur de 47 % à la moyenne nationale.

## **Armes et bandes criminalisées**

Nous travaillons avec nos partenaires de la justice à rendre les collectivités ontariennes plus sûres par l'entremise de [l'Initiative de lutte contre les bandes criminalisées et les armes](#) et nos efforts portent fruit.

## **Stratégie provinciale d'intervention contre la violence (SPIV)**

En janvier 2011, nous avons annoncé le financement d'équipes policières d'intervention rapide spécialisées pour lutter contre les armes illégales et les activités de bandes criminalisées dans 22 collectivités de l'Ontario.

### **Toronto Anti-Violence Intervention Strategy (TAVIS) (Stratégie torontoise d'intervention contre la violence)**

Depuis 2006, nous avons investi 25 millions de dollars dans TAVIS pour aider la police et les procureurs à enquêter sur les crimes commis avec des armes à feu dans la Ville de Toronto et pour punir les coupables de ces crimes. En décembre 2010, TAVIS avait aidé à saisir plus de 1 200 armes et avait mené à 19 000 arrestations.

*Le saviez-vous?*

*– Depuis 2007, on peut attribuer à TAVIS 1 100 arrestations, 2 000 accusations criminelles et 200 saisies d'armes illégales.*

### **Justice**

Nous transformons le [système d'aide juridique](#) de la province pour veiller à ce que les Ontariennes et les Ontariens aient accès à des services juridiques sans égard à leurs moyens financiers.

Nous avons lancé le [site Web de Justice Ontario](#) ainsi qu'une ligne gratuite, un nouveau point d'entrée unique, pour aider les Ontariennes et les Ontariens à trouver réponse aux questions qu'ils se posent sur leur système de justice.

Nous nous sommes engagés à travailler avec les collectivités autochtones de tout l'Ontario pour améliorer l'accès à la justice et aux services aux victimes d'actes criminels par l'entremise de notre [Stratégie de justice pour les Autochtones](#). Nous avons accordé :

- Du financement à la Nation Nishnawbe-Aski pour lui permettre d'offrir des services aux victimes masculines de sévices sexuels dans les collectivités autochtones du Nord.
- Un financement annuel pour qu'Akwego fournisse aux enfants autochtones vivant en milieu urbain les outils et le soutien nécessaires pour renforcer leur capacité à faire des choix sains.

Nous nous sommes engagés à veiller à ce que les victimes d'actes criminels obtiennent le soutien et les services dont elles ont besoin, lorsqu'elles en ont besoin et où elles en ont le plus besoin.

Depuis février 2011, nous avons annoncé ou entrepris la mise en œuvre de nouveaux programmes et services qui fourniront :

- aux victimes vulnérables et à leur famille le soutien supplémentaire dont elles ont besoin pour participer pleinement aux instances de la cour criminelle.
- une aide aux victimes, dont la plupart sont des femmes et des enfants, pour les aider à bien comprendre le système de la Cour de la famille.
- aux familles des victimes d'homicide le soutien financier supplémentaire voulu pendant la période où elles doivent s'adapter à la perte tragique d'un de leurs membres.
- du soutien aux victimes de traite des personnes.
- des services et du soutien réservés aux victimes masculines de sévices sexuels.

Nous avons adopté des réformes du droit de la famille pour mieux protéger et aider les familles et les enfants ontariens au moment de l'éclatement familial et en cas de crise au sein de la famille. En rendant le système de justice plus facile à utiliser, plus ciblé, plus abordable et moins conflictuel, nous améliorons l'accès à la justice en Ontario.

Pour améliorer la prestation des services de la Cour de la famille, nous avons également nommé 24 nouveaux juges qui s'occuperont de cas liés à la protection de l'enfance et de la famille à Toronto, à Windsor, à Kitchener/Cambridge, à Brantford et dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario.

#### *Le saviez-vous?*

– En janvier 2010, la limite de la valeur monétaire des réclamations soumises à la *cour des petites créances* est passée de 10 000 à 25 000 \$. Il s'agissait de permettre à un plus grand nombre de personnes et d'entreprises d'obtenir le règlement d'un plus grand nombre de réclamations, de façon simple et peu coûteuse.

#### **Carte-photo**

Nous avons créé une carte-photo qui sera utile à 1,5 million d'Ontariennes et d'Ontariens de 16 ans et plus qui n'ont pas de permis de conduire valide. Cette carte viendra en aide à ces personnes puisqu'il arrive souvent qu'un permis de conduire soit demandé à des fins de vérification de l'identité :

- Pour voter
- Pour ouvrir un compte en banque
- Pour encaisser un chèque
- Pour présenter une demande de prêt
- Pour être admis dans un bar, un club et au casino
- Pour prendre un vol intérieur
- Pour louer un film.

#### **Nouvelles installations**

L'Ontario construit un nouveau [complexe des sciences judiciaires et du coroner](#). L'ouverture du centre est prévue pour 2013. Cet investissement renforcera la capacité de l'Ontario de fournir les services nécessaires lors des enquêtes médico-légales modernes et des poursuites criminelles.

Nous continuons de remplacer ou de moderniser les installations de l'O.P.P. destinées aux agents de première ligne. Depuis 2009, de nouveaux détachements ou des détachements renforcés de l'O.P.P. ont ouvert dans le comté d'Essex, à Nottawasaga, dans le comté de Dufferin, dans Dundas et Glengarry, à Gravenhurst et à Aurora.

Les 15 projets suivants ont été menés et achevés par les collectivités des Premières nations :

- **13 nouvelles installations** : Six Nations, Mattagami, Webequie, Wunnumun, Fort Albany, Cat Lake, Peawanuk, Kasabonika, Pikangikum, Couchiching, Fort Severn, Sandy Lake et Whitefish Bay;
- **2 nouvelles ailes** : Wikwemikong et United Chiefs and Councils of Manitoulin Police Service.

Nous continuons à investir dans des projets d'immobilisations pour améliorer le système de justice et pour créer des collectivités sûres et fortes en Ontario. Notre budget de 2011 s'inscrit dans le cadre de notre engagement à financer d'importants projets d'infrastructure à Quinte, St. Thomas, Waterloo et Thunder Bay. Ces projets s'ajoutent à l'ouverture de deux nouveaux palais de justice à Durham (octobre 2010) et Sioux Lookout (décembre 2010).

## Soins de santé

---

Grâce à un réseau de santé publique solide, nos familles ont l'esprit tranquille et nos employés et entreprises ont un avantage concurrentiel réel.

C'est pourquoi nous avons cherché à relever notre système de santé prêt à sombrer sous le coup de la privatisation et des coupes sévères pour en faire un système encore plus solide. Nous avons réduit les temps d'attente et déployé des efforts inlassables pour favoriser la prévention des maladies. Nous avons recruté des milliers de nouveaux infirmiers et infirmières, bâti 18 nouveaux hôpitaux et sommes passés de la place de dernier à celle de premier dans le classement national relatif aux temps d'attente.

La prochaine étape de notre plan va consister à saisir un plus grand nombre de possibilités pour améliorer la santé et prévenir les maladies. Pour ce qui est de rester en santé, nous ne faisons que commencer.

## Accès aux soins

Avant 2003, de nombreuses collectivités de l'Ontario étaient caractérisées par une pénurie de médecins et d'infirmiers et infirmières. Notre approche axée sur le patient permet de fournir de meilleurs soins aux familles où et quand elles en ont besoin.

### Plus de médecins

Depuis 2004, nous avons aidé 1,3 million d'Ontariens et d'Ontariennes supplémentaires à trouver un médecin de famille.

D'ici à 2011–2012, nous aurons créé 260 places de première année supplémentaires dans les écoles de médecine, soit une hausse de 38 % par rapport à 2004.

En 2005, nous avons ouvert l'[École de médecine du Nord de l'Ontario](#) (EMNO) – la première école de médecine créée depuis 30 ans – dont les principaux campus se trouvent à Thunder Bay et à Sudbury et dont les sites de recherche sont situés dans tout le Nord de l'Ontario. L'école a décerné depuis le printemps 2009 un diplôme de médecin à 107 étudiants.

Trois nouveaux campus pour la formation médicale de premier cycle ont été créés à Kitchener-Waterloo, à St. Catharines et à Windsor. En septembre 2011, un quatrième campus ouvrira ses portes à Mississauga.

Nous avons augmenté le financement pour soutenir le recyclage des [diplômés internationaux en médecine](#). Cela signifie que 1 065 diplômés internationaux en médecine supplémentaires exercent désormais en Ontario depuis 2009.

Afin d'améliorer l'accès aux soins des résidents du Nord, nous avons élevé le taux au kilomètre de la subvention de voyage prévue en vertu du [Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales](#) à 41 cents par kilomètre et nous avons introduit une allocation d'hébergement de 100 \$ pour chaque voyage admissible.

Nous avons également créé l'[Initiative de recrutement et de maintien en poste pour le Nord et les régions rurales de ProfessionsSantéOntario](#) qui contribue à attirer un nombre plus important de médecins, y compris de jeunes diplômés, dans les collectivités du Nord et les régions fortement rurales au moyen d'aides financières.

#### *Le saviez-vous?*

*– Accès Soins aide les Ontariens et Ontariennes à trouver un médecin et des fournisseurs de soins dans leurs collectivités. Jusqu'à présent, ce service a permis d'orienter 50 000 personnes. Consultez [www.ontario.ca/accessoins](http://www.ontario.ca/accessoins)*

## Plus d'infirmiers et d'infirmières

Depuis 2003, nous avons soutenu la création de plus de 11 500 postes d'infirmiers et d'infirmières et nous avons aussi garanti que chaque nouveau diplômé aura la possibilité d'avoir un emploi à temps plein.

Nous faisons en sorte de maintenir en poste plus longtemps le personnel infirmier expérimenté, de façon à conserver leurs connaissances et compétences précieuses dans le cadre de programmes tels que l'[Initiative de maintien en poste du personnel infirmier chevronné](#) et nous favorisons la création de nouvelles fonctions en soins infirmiers, comme le Projet pilote des infirmières autorisées - premiers assistants en chirurgie et l'Initiative des sigmoïdoscopies souples effectuées par le personnel infirmier autorisé.

Nous avons plus que doublé le nombre de places de formation du personnel infirmier praticien en soins primaires, lequel est passé de 75 à 176.

*Le saviez-vous?*

*– L'Ontario est l'un des rares endroits au monde à offrir une garantie d'emploi aux nouveaux diplômés en soins infirmiers.*

## Équipes de santé familiale

Nous sommes en train de créer 200 [équipes de santé familiale](#) constituées de professionnels de la santé travaillant en collaboration pour fournir des services de soins primaires à près de 3 millions d'Ontariens et d'Ontariennes.

Nous élargissons le champ de pratique d'un certain nombre de professions réglementées, y compris le personnel infirmier praticien, les pharmaciens et pharmaciennes ainsi que les physiothérapeutes, tant dans les cliniques régulières qu'au sein des équipes de santé familiale. En mettant à disposition du personnel qualifié un plus grand nombre d'outils, nous facilitons un meilleur déploiement de notre système de santé et un usage plus efficace des ressources limitées. Par exemple :

- Si un membre du personnel infirmier praticien soupçonne chez vous un problème de thyroïde, il pourra demander immédiatement un examen par ultrasons pour exclure tout problème grave.
- Un pharmacien pourra vous piquer le doigt pour obtenir une goutte de sang afin de vous montrer comment bien utiliser un appareil de contrôle de la glycémie.

- Si vous souffrez de douleurs au niveau du cou, votre physiothérapeute pourra demander au besoin un examen radiologique et poser votre diagnostic.

*Le saviez-vous?*

– Vos options de soins de santé aident les Ontariens et Ontariennes à trouver un médecin ou du personnel infirmier praticien près de leur domicile. Jusqu'à présent, ce service a permis d'orienter 62 000 personnes. Consultez <http://www.health.gov.on.ca/ms/optionsdesoinsdesante/public/index.html>

### **Cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien**

Vingt-cinq [cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien](#) seront opérationnelles d'ici 2011–2012. Ces cliniques vont contribuer à améliorer l'accès aux soins de plus de 40 000 Ontariens et Ontariennes.

*Le saviez-vous?*

– Nous sommes la première province du Canada à créer des cliniques dirigées par du personnel infirmier dans nos collectivités.

### **Temps d'attente et soins de longue durée**

En Ontario, nous ne tournons pas le dos aux personnes qui tombent malades ou qui ont besoin d'aide. La fourniture de soins de qualité est un avantage économique de plus que nous avons sur la concurrence. Ensemble, nous avons renforcé cet avantage en réduisant les temps d'attente pour les interventions chirurgicales et en améliorant les installations et les programmes de soins de longue durée.

#### **Temps d'attente**

En 2003, les Ontariens et Ontariennes attendaient plus longtemps pour obtenir des services chirurgicaux et diagnostiques que le délai médicalement recommandé. Voilà pourquoi en 2004, nous avons lancé notre [Stratégie de réduction des temps d'attente](#).

En 2008, nous avons étendu la stratégie pour régler les problèmes de temps d'attente dans les salles des urgences.

À ce jour, nous avons investi environ 1,5 milliard de dollars pour financer plus de deux millions d'actes médicaux supplémentaires, revoir les procédures, réduire les goulets d'étranglement pour améliorer le flux des patients, mesurer les progrès et [suivre les résultats](#) de façon publique.

*Le saviez-vous?*

*– Aujourd'hui, l'Ontario possède les temps d'attente les plus courts du Canada pour certains actes chirurgicaux clés.*

## Soins de longue durée

Nous allons procéder à des investissements clés pour contribuer à réduire davantage les temps d'attente en offrant des options aux Ontariens et Ontariennes, en prévenant la multiplication des hospitalisations et en veillant à ce que le bon type de soins soit disponible.

Ces investissements incluent :

- un soutien aux personnes âgées et au personnel soignant afin que les aînés restent en santé et vivent confortablement et en toute autonomie dans leur propre domicile. Depuis 2003, on compte 58 % de personnes supplémentaires recevant des soins à domicile;
- depuis 2003, ajout de quelque 9 122 lits et de 7 000 employés dans les foyers de soins de longue durée;
- une hausse de 788 millions de dollars investis depuis 2003 dans les [centres d'accès aux soins communautaires](#) afin d'évaluer les besoins des Ontariens et Ontariennes et de gérer la prestation des soins à domicile, d'aides personnelles et de services ménagers pour ceux et celles qui en ont besoin;
- une hausse de 57,7 % du financement accordé depuis 2003 pour les services d'assistance et de logement avec services de soutien, offrant aux personnes âgées des options supplémentaires pour rester au sein de leur collectivité.

Notre [Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée](#) a désormais l'autorité législative pour améliorer la qualité des soins et la responsabilisation des foyers de soins de longue durée pour les soins fournis, les traitements et le bien-être des plus de 76 000 résidents.

## Prévention

Les gens en bonne santé profitent d'une meilleure qualité de vie et coûtent moins au secteur de la santé. C'est pourquoi nous sommes engagés en faveur d'un mode de vie sain et actif, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies.

## Vaccinations/dépistage des nouveau-nés

Afin d'aider nos enfants à partir du bon pied et pour les maintenir en santé alors qu'ils grandissent, nous offrons maintenant cinq vaccins additionnels, ce qui permet aux familles d'économiser environ 1 400 \$ par enfant. Il s'agit des vaccins contre :

- les infections à méningocoques
- les infections pneumococciques;
- la varicelle
- le rotavirus
- la papillomavirus – qui est une cause importante du cancer du col de l'utérus.

En outre, nous offrons également gratuitement la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole dans le cadre d'un programme de remise à jour des vaccins pour protéger les élèves de niveau postsecondaire et les jeunes adultes contre les oreillons.

Avant 2003, l'Ontario effectuait un dépistage de deux maladies génétiques rares chez les nouveau-nés. Depuis, nous avons étendu ce dépistage à 28 maladies et troubles génétiques rares, y compris la drépanocytose et la fibrose kystique.

*Le saviez-vous?*

– *Le programme de dépistage des nouveau-nés de l'Ontario est le plus complet du Canada.*

*Le saviez-vous?*

– *Le programme de vaccination de l'Ontario permet aux familles d'économiser près de 1 400 \$ par enfant.*

## **Dépistage et soins du cancer**

Au cours des trois prochaines années, nous allons effectuer environ 90 000 examens additionnels de dépistage du cancer du sein. Cela va permettre d'étendre le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein aux femmes âgées de 30 à 49 ans qui présentent un risque élevé. Nous soutenons également l'augmentation du nombre d'examens pour les femmes âgées de 50 à 69 ans.

Avant 2003, nous n'assumons pas la prise en charge des examens de dépistage du cancer colorectal – le deuxième type de cancer le plus mortel au Canada. En 2007, nous avons lancé notre [Programme de dépistage du cancer colorectal](#) à l'échelle de la province. Jusqu'à présent, il a permis de financer 115 000 procédures de coloscopie et de traiter près de 1,3 million de recherches de sang occulte dans les selles.

Nous avons par ailleurs [ajouté le test de dépistage de l'antigène prostatique spécifique \(test PSA\)](#) à la liste des services couverts par l'Assurance-santé de l'Ontario pour les hommes admissibles afin d'assurer un dépistage plus précoce du cancer de la prostate.

Nous finançons désormais le médicament Rituxan comme traitement initial d'un certain type de leucémie (la leucémie lymphoïde chronique), améliorant ainsi la survie globale des patients.

Enfin, aujourd'hui, les temps d'attente pour les interventions de chirurgie oncologique sont plus courts de 25 jours qu'en 2003.

## Diabète

Nous avons aidé le nombre croissant d'Ontariens et d'Ontariennes atteints de diabète par le biais de la prévention, de la technologie, de la planification personnelle et de l'accès aux ressources et professionnels de la santé spécialisés.

La [Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète \(SOLD\)](#) prévoit l'élargissement des programmes et services sur le diabète afin d'améliorer les soins et les résultats de santé des Ontariens et Ontariennes atteints de diabète ou présentant un risque de développer un diabète.

Résultats clés de la SOLD :

- Depuis juin 2010, tous les Ontariens et Ontariennes diabétiques qui souhaitaient avoir un fournisseur de soins primaires en ont désormais un.
- Depuis le 31 mars 2011, nous avons accru le nombre d'équipes de formation à l'intention des diabétiques, le faisant passer de 220 à 321, afin d'aider les personnes diabétiques à mieux prendre en charge leur diabète et les complications connexes.
- Nous avons créé des Centres de coordination régionale sur le diabète dans chacune des 14 régions des RLISS afin de coordonner les services et les soins liés au diabète.
- Nous avons fourni des formations sur l'autogestion du diabète et le soutien à l'autogestion à plus de 1 000 fournisseurs de soins et personnes diabétiques. À la fin de mars 2011, nous avons fourni cette formation sur l'autogestion à 4 000 autres personnes diabétiques.
- En 2011, nous avons établi les trois premiers Centres de soins complexes aux diabétiques (CSCD) qui proposent des soins et traitements spécialisés axés sur le patient pour les personnes atteintes de diabète compliqué et présentant des besoins connexes en matière de santé. Chaque CSCD peut soutenir entre 3 000 et 6 000 personnes atteintes de diabète compliqué. Trois CSCD supplémentaires seront mis en place d'ici la fin du mois de mars 2012.

*Le saviez-vous?*

– L'Ontario a été la première province du Canada à financer complètement des pompes à insuline pour les enfants et jeunes atteints de diabète de type 1, permettant ainsi aux familles d'économiser jusqu'à 18 300 \$ par enfant au cours des cinq premières années. Le programme a été élargi aux adultes atteints de diabète de type 1 en septembre 2008.

## Grippe

Il s'agit du 12<sup>e</sup> anniversaire du [Programme universel de vaccination contre la grippe](#) qui est offert à tous les Ontariens et Ontariennes âgés de six mois et plus qui vivent, travaillent ou sont scolarisés en Ontario.

À l'aide du [Plan ontarien de lutte contre la pandémie de grippe](#), nous avons répondu à la pandémie de grippe H1N1 - 2009, première pandémie grippale en plus de 40 ans. Parmi les mesures particulières qui ont été mises en place, citons :

- le suivi renforcé de la propagation de la grippe à travers l'Ontario;
- de nouvelles lignes directrices cliniques sur la grippe H1N1;
- le programme de vaccination contre la grippe H1N1, qui a permis de vacciner 38 % de la population ontarienne;
- le déploiement d'antiviraux à titre thérapeutique;
- le déploiement de fournitures et d'équipement de protection à l'intention des fournisseurs de soins de santé;
- des campagnes de sensibilisation du public sur les façons de rester en santé et sur les lieux où se faire vacciner contre la grippe saisonnière et contre la grippe H1N1.

## Tabagisme

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour [renforcer la législation anti-tabac](#), interdire le tabagisme dans les lieux publics et encourager les Ontariens et Ontariennes à [arrêter complètement de fumer](#).

- Mai 2006 : [il a été interdit de fumer](#) à l'intérieur, sur le lieu de travail et dans des lieux publics clos.
- Mai 2008 : [l'étalage de produits de tabac par les détaillants a été interdit](#).
- Janvier 2009 : [l'interdiction de fumer a été étendue](#) aux véhicules automobiles ayant à leur bord des personnes âgées de moins de 16 ans.
- Juillet 2010 : la vente ou la distribution de [cigarillos aromatisés](#) a été interdite afin de protéger [la jeunesse et les jeunes adultes](#).
- Janvier 2011 : l'accès aux aides pour arrêter de fumer a été étendu grâce aux équipes de santé familiale participantes (les aides incluent des traitements de

remplacement de la nicotine sans ordonnance, associés à des séances de counselling, proposés à titre gracieux aux fumeurs).

*Le saviez-vous?*

– Entre 2000 et 2009, le nombre de fumeurs a diminué de 24 % en Ontario.

## Modes de vie sains

Notre [Fonds pour les communautés en santé](#) offre un soutien aux initiatives locales de promotion de la santé dans toute la province. Cette année, le Fonds attribuera des subventions à plus de 170 organismes locaux et provinciaux.

L'[Initiative ontarienne d'activités après l'école](#) finance 117 organismes proposant des programmes d'activités après l'école sur plus de 317 sites et touchant environ 18 000 enfants et jeunes.

Nous avons accru notre soutien au [Programme de bonne nutrition des élèves](#), contribuant ainsi en 2010-2011 à servir des collations et petits-déjeuners matinaux nutritifs à plus de 600 000 élèves des écoles élémentaires et secondaires, partout en Ontario.

Nous avons fourni une aide financière directe à 3 028 athlètes de l'Ontario dans le cadre du [Programme Quest for Gold d'aide aux athlètes ontariens](#) depuis sa mise en place en 2006. Environ 10 000 autres athlètes ont également bénéficié des fonds assurés par le Programme Quest for Gold par le biais de concours et d'événements comme les [Jeux d'été](#) et les [Jeux d'hiver](#) de l'Ontario ou encore les [Jeux du Canada](#).

Nous avons remporté l'appel d'offres pour les [Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto 2015](#).

L'organisation des Jeux va :

- engendrer l'investissement dans des infrastructures sportives et récréatives nouvelles ou existantes et mettre en place un fonds de conservation du patrimoine;
- créer 15 000 emplois liés à la construction et au fonctionnement des Jeux;
- attirer 250 000 touristes;
- amener 10 000 athlètes et représentants d'équipes en Ontario;
- créer une équipe de plus de 20 000 bénévoles qu'il faudra former et qui constitueront une base précieuse pour des événements futurs et les activités de renforcement communautaire;
- inspirer tous les Ontariens et Ontariennes en mettant en évidence la valeur du sport et les avantages d'une vie active pour la santé;

- promouvoir la fierté nationale et l'engagement civique;
- célébrer la grande diversité de l'Ontario.

*Le saviez-vous?*

– Nous sommes la première province à adopter une législation interdisant les gras trans dans les aliments et boissons vendus dans les écoles. En outre, nous sommes l'une des premières provinces à imposer 20 minutes d'activité physique par jour à tous les élèves du palier élémentaire.

*Le saviez-vous?*

– Selon les estimations, nous dépensons 11 milliards de dollars par an pour traiter les maladies chroniques. Nous avons un plan pour réduire ces dépenses.

## Santé mentale

Nous restons déterminés à créer un système de santé mentale assurant aux enfants et aux jeunes des services adaptés quand ils en ont besoin et aussi près que possible de leur domicile.

### Plus de soutien

Nous allons investir dans une nouvelle [Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances](#) qui vise pour commencer les enfants et les jeunes. D'ici à 2013–2014, nous investirons 93 millions de dollars par an dans cette stratégie.

L'[initiative Partenaires pour la santé mentale des enfants et des jeunes](#) est désormais disponible dans quatre collectivités où nous avons noué des partenariats avec des écoles et des fournisseurs de services. Les travailleurs de première ligne (comme les enseignants et les travailleurs avec les enfants et les jeunes) peuvent désormais obtenir la formation pour le dépistage des risques et l'évaluation des besoins ainsi que les outils dont ils ont besoin pour repérer les problèmes de manière plus précoce et orienter les enfants et les jeunes vers les services adaptés.

Par le biais du [Programme ontarien de télépsychiatrie pour les enfants et les jeunes](#), nous avons offert un accès à des consultations psychiatriques à plus de 1 400 jeunes vivant dans des collectivités rurales, éloignées et insuffisamment desservies, ainsi qu'une formation aux professionnels travaillant dans des organismes communautaires.

Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec le [Centre d'excellence provincial en santé mentale des enfants et des ados](#) afin d'offrir aux organismes de santé mentale des connaissances et des pratiques exemplaires pour que les enfants et les jeunes reçoivent les meilleurs services de santé mentale possible.

## Médicaments : produits et recherche

À l'heure actuelle, nous travaillons à obtenir des prix de médicaments équitables pour les Ontariens et Ontariennes, tout en soutenant la recherche et l'innovation qui permettront de développer à l'avenir de meilleurs médicaments.

### Recherche et innovation

En 2010, nous avons lancé une [Stratégie ontarienne de commercialisation des sciences de la vie](#) correspondant à un investissement de 161 millions de dollars. Nous avons également engagé 15 millions de dollars destinés à l'Institut ontarien de recherche sur le cerveau, qui a été établi en 2010 et qui doit devenir un centre d'excellence sur la recherche et l'innovation sur le cerveau et les neurosciences, de renommée internationale.

Nous continuons à soutenir l'[Institut ontarien de recherche sur le cancer](#), lancé en 2005, en consentant un investissement annuel de plus de 80 millions de dollars.

Dans le cadre du volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (GL<sup>2</sup>), nous nous sommes engagés à investir dans 19 projets de recherche en génomique d'envergure internationale prévus dans huit établissements de recherche. Le financement du volet GL<sup>2</sup> soutiendra le travail de plus de 230 chercheurs et permettra également de créer des emplois pour les nouveaux diplômés, les étudiants de recherche postdoctorale et les assistants, associés et techniciens de recherche dans tout le Canada et à l'étranger. Leurs travaux pourraient mener à la découverte de traitements permettant de guérir des maladies comme le cancer tout en nous engageant sur la voie d'une nouvelle ère de médecine personnalisée.

Ces initiatives ont permis à l'Ontario de devenir un des pôles principaux d'Amérique du Nord en matière de sciences de la vie, avec une forte concentration des chercheurs, institutions et entreprises spécialisés à cet égard.

### Prix de médicaments équitables

Le prix élevé des médicaments empêche les investissements dans les services de première ligne dont les familles ont besoin. L'Ontario dépense plus pour les médicaments génériques que la plupart des pays développés et paie les médicaments génériques à des prix qui sont parmi les plus élevés.

Depuis 2006, nous avons **procédé à des changements** pour optimiser les coûts des médicaments sur ordonnance et nous sommes en train d'accroître l'accès à des médicaments plus efficaces.

Ces changements nous permettent de réaliser des économies de 500 millions de dollars par an, somme que nous pouvons réinvestir dans les soins de première ligne de notre système de santé.

Voici quelques exemples des changements mis en place :

- un processus d'approbation et de financement plus rapide pour les médicaments nouveaux et plus efficaces;
- un abaissement des prix de la plupart des médicaments génériques à 50 % du coût du produit d'origine équivalent.

*Le saviez-vous?*

*– Par comparaison avec certains États américains, nous payons jusqu'à cinq fois plus cher la plupart des médicaments génériques les plus utilisés. Grâce aux changements apportés au régime des médicaments, nous allons réduire d'au moins 50 % le coût de la plupart des médicaments génériques.*